

VERTRAULICH

3003 Bern, Dezember 1985/cs

STAENDERAT

Kommission für auswärtige Angelegenheiten

PROTOKOLLder Sitzung vom 21./22. November 1985, 17.30 - 19.40 /
08.00 - 12.20 Uhr, in Bern, Parlamentsgebäude Zimmer 3TAGESORDNUNG

1. Allgemeine Orientierung

- 1.1. Das Gipfeltreffen Reagan-Gorbatschew
- 1.2. Die Schweizerische Haltung gegenüber der UNESCO nach der Generalkonferenz von Sofia (8.10. - 12.11.1985)

1. Information générale

- 1.1. Sommet Reagan-Gorbatchev
- 1.2. Attitude de la Suisse à l'endroit de l'UNESCO après la conférence générale de Sofia (8.10. - 12.11.1985)

2. Die Nahostreisen des Departementsvorstehers (Teile 1 und 2); Resultate und Gesamtbewertung

2. Voyages du chef du DFAE au Proche-Orient (parties 1 et 2); résultats et appréciation d'ensemble

3. Kurze Kommentare zu folgenden Themen:

- 3.1. Besuch von Staatssekretär Brunner in New York anlässlich der 40. Jahresfeier der Vereinten Nationen; allgemeine Eindrücke
- 3.2. Dritte Konferenz der Vertragspartner zur Überprüfung des Abkommens über die Nichtverbreitung von Kernwaffen in Genf (27.8. - 20.9.1985); Ergebnisse und Beurteilung aus schweizerischer Sicht
- 3.3. Aussenministerkonferenz der blockfreien Staaten von Luanda (2. - 7.8.1985); Stand und weitere Entwicklung der Bewegung

3. Brefs commentaires sur les thèmes suivants:

- 3.1. Visite de M. Brunner, Secrétaire d'Etat, à New York à l'occasion du 40ème anniversaire de l'ONU; impressions générales
- 3.2. Troisième conférence de réexamen du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Genève (27.8. - 20.9.1985); résultats et appréciation de point de vue suisse
- 3.3. Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés; état et évolution du mouvement des pays non-alignés

Datum	19.12.85
X	Sauvant
X	Rohmann
X	Huber
X	Dok-Dienst
X	Frischknecht
X	Komm. NR Dupont
X	Komm. SR
	Frakt.
X	Aebi
X	FK

4. Gesamtbeurteilung der Lage (gemäss Schreiben des Kommissionspräsidenten an den Vorsteher des EDA vom 21.2.1985)
4. Appréciation générale de la situation (selon la lettre du président de la commission au chef du DFAE du 21.2.1985)
5. Aktuelle Kritiken gegenüber der Entwicklungshilfe
5. Critiques actuelles adressées à l'aide au développement
6. Allfällige Aktualitäten
6. Ev. questions d'actualité
7. Verschiedenes
7. Divers

Traktandum 4 wird verschoben

Le point 4 de l'ordre du jour sera renvoyé

TEILNEHMER

Präsident

H. Muheim

Anwesende Mitglieder

H. Affolter, Frau Bauer, HH. Debétaz (21.11.), Döbler (22.11.), Gadiant, Hänsenberger, Jelmini, Frau Meier Josi, HH. Meylan, Miville

Vertreter der Verwaltung

H. Bundesrat Aubert, Chef des EDA
 H. Botschafter Brunner, EDA (Tr. 1.1. und 3.1.)
 H. Botschafter Staehelin, EDA/DEH (Tr. 5)
 H. Botschafter Muheim, EDA (zu Tr. 1.2. und 3.3.)
 H. Botschafter Ramseyer, EDA (zu Tr. 2)
 H. von Arx, EDA (zu Tr. 3.2.)
 H. Erard, EDA

Sekretariat

H. Aebi, PD

Protokoll

H. Walser, Frau Barben (d)
 Frau Widmer (f)

- 2a -

Präsident: Diesmal hat Ihre Kommission keine unmittelbar in der nächsten Session zu traktandierenden Geschäfte zu behandeln. Vielmehr will sie mit dem Bundesrat, wie von Bundesrat Aubert gewünscht, einen Dialog führen. Zu Traktandum 5 wird Ihnen Botschafter Staehelin zuerst lediglich im Sinne der Festlegung der Verfahrensordnung eine Einleitung abgeben, ohne dass die Kommission jetzt schon einlässlich inhaltlich zu debattieren braucht.

Als zweites Geschäft schlage ich Ihnen dann das unter Punkt 1 angeführte vor.

5. Aktuelle Kritiken gegenüber der Entwicklungshilfe

Botschafter Staehelin: In jüngster Zeit haben einige aus verschiedenen Lagern stammende, recht widersprüchliche Publikationen grundsätzliche Kritik an der Entwicklungshilfe geäußert und die Aufmerksamkeit der Öffentlichkeit erregt. Diesen Widersprüchen möchte ich jetzt nachgehen und die wichtigsten Grundfragen aufdecken. In der deutschen Schweiz hatte vor allem das Buch "Tödliche Hilfe" von Brigitte Erler ein grösseres Echo. Frau Erler war Sachbearbeiterin im bundesdeutschen Ministerium für Entwicklungszusammenarbeit. Während einer Dienstreise kamen ihr grundsätzliche Vorbehalte und sie hat, meine ich, in einer sehr persönlichen Weise "den Bettel hingeworfen". Sie kommt zum Schluss, die deutsche Entwicklungszusammenarbeit sei kontraproduktiv oder sogar schädlich, indem sie die Machtstrukturen und die Ausbeutung der Armen verstärke. Freilich konnte Frau Erler der Sache nicht auf den Grund gehen, warum sie die deutschen Projekte in Bangla Desh so beurteile. Frau Erler suggeriert, beweist aber nicht, dass es unmöglich sei, mit der Hilfe die Armen zu erreichen; keine Hilfe sei sogar besser, weil dann die selbstkorrigierenden Kräfte einer Gesellschaft zur Wirkung kämen. Deutsche Projekte bieten uns kaum eine Vergleichsbasis.

Zwei bei Frau Erler unausgesprochene Grundannahmen sind allerdings auch für uns wichtig, zu klären: Sie meint, Entwicklungshilfe sei die einzige Kraft von aussen, die auf ein Entwicklungsland einwirkt. Tatsächlich ist diese Hilfe aber nur ein Bruchteil all dessen, was auf den Wandlungsprozess aller Gesellschaften der Welt Einfluss nimmt. Sie kann zwar den Wandlungsprozess etwas verbessern, keinesfalls grosse Trends einfach umkehren. Die zweite irrtümliche Grundannahme erweckt den Eindruck, Entwicklungshilfe solle alle Armen helfen, die Hilfe brauchen.

Das ist unmöglich und daher frustrierend für die dort verantwortlichen Mitarbeiter. Entwicklungshilfe muss sich immer auf gewisse kritische Punkte konzentrieren, welche eine Bewegung der Selbstentwicklung in Gang bringen können,

nicht immer bei den Allerärmsten, sie muss aber den Armen helfen. Klammert man diese beiden Grundannahmen bei Frau Erler aus, geht viel an Virulenz ihrer Polemik und Kritik verloren.

Die Grundfrage bleibt auch für uns ernstzunehmen: Wie weit können die wirtschaftlichen Machtstrukturen durch Entwicklungshilfe beeinflusst werden? Viele Beispiele zeigen uns, dass das schwierig ist, manchmal nicht geht, aber auch möglich ist. Es wäre ein schwieriges Unterfangen, die Auswirkungen der verschiedenen ausländischen Projekte in einem bestimmten Land längerfristig zu untersuchen, wenn man, wie im Falle Bangla Desh, an all die internationalen Partner wie Weltbank usf. denkt. Im kommenden Jahr werden wir uns zu Ihren Händen im Zehnjahresbericht unseres Departements zur Entwicklungszusammenarbeit damit auseinandersetzen.

Präsident: Wir haben H. Staehelin um diese Zwischenorientierung gebeten, damit sich die Kommission entscheiden kann, mit welchen Problemen sie sich befassen will. Ursprünglich war festgelegt worden, welchen Bereich die Finanz-, die Geschäftsprüfungs- und die aussenpolitische Kommission unter den Fragen der Entwicklungszusammenarbeit zu bearbeiten haben. Diese Abgrenzung ist inzwischen ins Schwanken geraten. Die Finanzkommission hat - am leichtesten zu definieren - die finanzielle Seite durchzugehen. Die Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates hat betreffend Grundsätze der schweizerischen Entwicklungszusammenarbeit eine grössere Arbeit Basler in Auftrag gegeben, die ergänzt wurde durch eine Stellungnahme der nationalrätlichen aussenpolitischen Kommission.

Die wichtigsten Thesen von H. Staehelin werden meinem Nachfolger im Präsidium Ihrer Kommission als Haupttraktandum für die nächste Sitzung dienen, ohne, dass unsere Kommission eine eigene umfassende Stellungnahme abgibt.

Hänsenberger: In den Bereich der Aufgaben der Kommission für auswärtige Angelegenheiten gehört grundsätzlich die Ideologiefrage der Entwicklungszusammenarbeit und humanitären Hilfe und deren grundsätzliche Anfechtungen.

Frau Meier Josi: Es ist die Angelegenheit unserer Kommission, die angesprochenen Leitlinien immer wieder zu überprüfen. Es muss geklärt werden, ob Entwicklungshilfe nur einen Bruchteil in den Nord-Süd-Beziehungen ausmacht. Für die Schweiz besteht die Nützlichkeitsfrage, das heisst ob ihre Entwicklungszusammenarbeit Auslöser zur relevanten Verbesserung sein kann oder nicht. Kritiken daran müssen widerlegt werden. Diese Kritik begann mit den "ugly americans" in den fünfziger Jahren.

oder später mit Darstellungen wie in "Schnee über dem Kilimandscharo", die besonders die Misserfolge herausgestellt haben. Es fehlen uns die Darstellungen über erfolgreiche schweizerische Projekte. Unser Departement muss sich mit den schweizerischen Kritiken besonders befassen. Schwierigkeiten in Entwicklungsländern sind nur an der Wurzel zu packen, also sollte man integrierte Projekte bevorzugen. Das war auch schon ein Anliegen von Bundesrat Wahlen. Die wichtigsten Debatten in parlamentarischen internationalen Gremien laufen nicht unter dem Stichwort der Entwicklungszusammenarbeit, sondern unter demjenigen der Ueberschuldung von Entwicklungsländern. Im Tour d'horizon müsste diese Abgrenzung vorgenommen werden.

Präsident: Wir können heute noch keine Inhaltsdebatte führen, sondern prüfen nur den Sinn dieses Geschäfts für eine nächste Sitzung.

Frau Meier Josi: Meine Anregungen betreffen die Aufnahme in den bevorstehenden Bericht über zehn Jahre Entwicklungshilfe der Eidgenossenschaft.

Mme Bauer: M. Staehelin a-t-il l'intention, dans le cadre de cette analyse, d'établir une liste des diverses critiques qui ont été formulées, avec éventuellement celle des ouvrages en question, dans la mesure où ils contiennent des critiques constructives? Cela nous permettrait d'y réfléchir. Existe-t-il de tels ouvrages en français?

M. Staehelin a relevé la convergence des positions critiques adoptées par les auteurs des livres en question à l'égard de l'aide au développement. Les critiques émises sont-elles toutes négatives, ou ces auteurs proposent-ils des solutions de rechange ou des améliorations?

Enfin, je me demande si le rapport de M. Staehelin ne devrait pas être adressé à tous les députés, tout au moins à ceux qui le désirent. Je vais quitter, la commission des affaires étrangères. En tant que présidente de "Pain pour le prochain", je m'intéresse vivement à ce problème et souhaite continuer à recevoir des rapports de ce genre.

Präsident: Darf ich annehmen, dass Sie mit der geplanten Arbeitsteilung zwischen den verschiedenen Kommissionen in dieser Frage einverstanden sind? H. Staehelin wird die hier gefallenen Anregungen sicher in seinem Bericht aufnehmen. Bundesrat und Kommission werden dann über eine allfällige Publikation zu Handen einer weiteren Oeffentlichkeit zu befinden haben.

1. Allgemeine Orientierung

1.1. Das Gipfeltreffen Reagan - Gorbatschov

M. Aubert, conseiller fédéral: Je constate que la commission aime de plus en plus à débattre des sujets d'actualité sous l'impulsion dynamique de son président, qui va abandonner sa charge, ce que je regretterai.

Aucun sujet n'est plus actuel que la rencontre Reagan-Gorbatchev.

Il est extrêmement difficile de tirer des conclusions de cette rencontre. Je peux cependant vous dire que nous avons recueilli, au cours de nos entretiens avec MM. Reagan et Gorbatschov, et cela tant de la bouche du président des USA que de celle du secrétaire général du PC soviétique, des remerciements chaleureux pour la façon dont la Suisse et Genève ont organisé et assuré le bon déroulement de la rencontre. L'opinion publique ne se rend pas toujours compte de tout ce que cela implique sur le plan de la sécurité et des médias et de l'effort que nous avons accompli sur le plan de l'ambiance. Je ne voudrais pas surestimer l'importance de ces éléments, mais ils ont assurément joué leur rôle dans le succès de cette rencontre.

Il est évident que c'était d'abord la rencontre de MM. Reagan et Gorbatschov, mais deux entretiens ont tout de même eu lieu entre la délégation suisse et la délégation américaine d'une part et la délégation soviétique d'autre part.

La valeur de la neutralité suisse a été une fois de plus reconnue, soulignée et appréciée officiellement et ce matin encore dans les deux discours de MM. Reagan et Gorbatschov, non seulement l'image de notre pays sur le plan international a certainement été à cette occasion rehaussée, mais on nous a encore encouragés à poursuivre dans cette voie, à continuer d'être le pays qui met tout en oeuvre pour instaurer une meilleure compréhension dans le monde afin qu'y règnent la paix, la justice et la liberté.

Je voudrais faire quelques remarques au sujet de la déclaration commune qui a été signée ce matin, remarques provisoires et liminaires, car nous n'avons pas encore pu l'analyser à fond.

1) L'important était que le dialogue au niveau le plus élevé reprenne entre Américains et Soviétiques. Cela est maintenant fait, et sur territoire suisse. De nouvelles rencontres sont prévues, respectivement à Moscou et à Washington, ou de nouveau en Suisse. Ce point me paraît fondamental.

Ce point me paraît fondamental. Je vous rappelle que nous avons pu réunir sur territoire suisse les "frères ennemis" libanais, en 1983 et 1984.

2.) Il s'agissait de donner des impulsions nouvelles à tous les forums où Américains et Soviétiques, seuls ou avec d'autres, négocient les problèmes du désarmement. Cela est aussi chose faite et nous nous en réjouissons tout particulièrement car nous avons déposé, avec les pays neutres et non alignés, le 15 novembre dernier à Stockholm, un projet de document final pour la Conférence sur le désarmement et les mesures de confiance, document qui va assez loin, en particulier en ce qui concerne le deuxième point. Lors des brèves séances que nous avons tenues séparément avec les délégations américaine et soviétique, je me suis permis de rappeler l'existence de ce document et comme MM. Gorbatchev et Reagan se sont montrés intéressés par ce document, nous leur en avons fait tenir un exemplaire.

Les discussions ont également porté sur les conflits régionaux (Afghanistan, Cambodge etc.) et sur les problèmes humanitaires. Les résultats de ces discussions seront, je crois, d'autant plus tangibles que l'on restera discret à ce propos.

Enfin, les deux interlocuteurs ont évoqué les affaires bilatérales, et la déclaration commune signée ce matin énumère exhaustivement ces affaires. Je ne voudrais pas en dire davantage pour l'instant parce que nous n'avons pas encore été informés, sur un plan confidentiel, par les Américains et les Soviétiques, mais des rendez-vous ont été pris à ce propos.

J'ajoute pour votre information que j'ai été invité personnellement par M. Gorbatchev à me rendre à Moscou au cours du printemps 1986. Nous pourrions revenir sur ces questions d'invitations. Le ministre soviétique des affaires étrangères m'a rappelé qu'une invitation avait été adressée au chef du Département fédéral des affaires étrangères pour la première fois en 1972 et que, jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais répondu à une telle invitation.

Präsident: Am Empfang des Bundespräsidenten waren auch die beiden Ratspräsidenten und die Präsidenten der aussenpolitischen Kommissionen eingeladen. Die kleinen Gespräche, die ich mit den sowjetischen Gästen führen durfte, erweckten mir den Eindruck, dass auf sowjetischer Seite neue Persönlichkeiten am Ruder sind, die intelligent und alert wirken. Mit den Herren Gorbatschow und Schewardnadse sind jüngere Kräfte an die Macht gelangt, die vielleicht die Weltpolitik

in andere Bahnen lenken werden, als wir von ihren Vorgängern erwarteten. Ich bedanke mich beim Herrn Bundespräsidenten, dass ich bei dieser interessanten Begegnung dabei sein durfte. Ich werde Ihnen nachher beantragen, dass unsere Kommission diese bundesrätliche Politik der "Bonnes offices" in aller Form unterstützt.

Mich interessieren noch zwei Fragen:

Unter den Medienleuten in Genf befand sich eine Exilrussin, deren Verhalten den Abbruch einer der Pressekonferenzen bewirkte. Wer war zuständig für die Erteilung des Agréments beziehungsweise der Akkreditierung?

Hat Generalsekretär Gorbatschow in seiner heutigen, separaten Pressekonferenz gewisse gemeinsam mit den USA abgegebene Erklärungen der "joint declaration" abgeschwächt?

M. Brunner: Nous avons mis en place à Genève un "centre international de presse" qui a accredité, jusqu'à dimanche dernier, 3200 journalistes. Pour pouvoir être accredités, les journalistes devaient naturellement représenter un journal, qui devait lui-même être homologué dans son pays et qui présentait un caractère de sérieux. C'est ainsi qu'un journal néerlandais connu a accredité comme correspondante à Genève, Mme Irina Grivina, qui est une dissidente libérée il y a quelques semaines d'URSS. Nous ne pouvions pas nous opposer à cette accreditation demandée en bonne et due forme par un journal respectable. Là où la chose n'était plus en ordre, c'est lorsqu'elle a abusé de son statut de correspondante accreditée pour faire de la propagande ou même déranger une séance d'information autorisée de la délégation soviétique. Les journaliste n'ont pas pour tâche de créer ce genre d'incident, même s'ils sont accredités dans un centre de conférences. Ils ne sont pas là pour faire la nouvelle, mais pour rapporter des faits. Dans ces conditions, nous avons dû sur le champ lui retirer son accreditation.

En ce qui concerne votre deuxième question, il était très difficile pour les membres de la délégation suisse d'assister à la conférence de presse de M. Gorbatchev ce matin car nous étions en déplacement à l'aéroport, mais d'après ce que nous avons entendu, il a expliqué à cette occasion le texte du communiqué ou du document commun approuvé le même matin, naturellement à sa façon, en soulignant les points auxquels il attachait de l'importance; les Américains avaient fait de même par écrit et M. Shultz a tenu à la même heure une conférence de presse pour expliquer ce texte.

Frau Josi Meier: Die Kommission begrüsst sicher, wie unser Land zur Verfügung gestanden ist. Alles ist ja bestens gelaufen. Wir sollten unserer grossen Befriedigung Ausdruck geben.

Meine zwei Fragen lauten: Die Begrüssungsansprache von Bundespräsident Furgler wurde in den sowjetischen Medien in einer Art und Weise wiedergegeben, die man bei uns Manipulation nennen würde und die bei uns gegen die Informationsfreiheit verstiesse.

Welche allenfalls angebrachte Form der Kritik wird man schweizerischerseits daran anbringen? Ein bestimmter Pressedienst der Sowjetbehörde wird auch den schweizerischen Europaratsdelegations-Mitgliedern zugestellt. Sollte nicht im Gegenzug an die Sowjetparlamentarier ein schweizerischer Pressedienst verteilt werden können?

Es wird bisweilen an den Aufwendungen der öffentlichen Hand für solche internationale Konferenzen Kritik geübt.

Als "Krämerfrage" zum Hintergrund von Genf möchte ich anfragen, wieviel Geld die Eidgenossenschaft selbst - nicht etwa der Para-Tourismus - zum Beispiel durch Medienentschädigungen, Posttaxen usf. an solchen internationalen Konferenzen verdient?

M. Brunner: Je répons à la première question qu'il s'agissait d'une interview que le Président de la Confédération avait donnée à un certain nombre de journalistes et de représentants de la radio soviétique à la veille de l'ouverture du "sommet". Cette interview a été reproduite dans la presse d'une façon tronquée. On ne lui a rien fait dire qu'il n'a pas dit mais on a supprimé des passages, donnant ainsi une image déformée de sa pensée. M. Furgler a décidé de ne pas protester contre cet exercice, ce qui aurait d'ailleurs été inutile: la réponse est généralement toujours la même: la presse en Union soviétique est aussi libre que chez nous. Nous devons dire aussi qu'il est très rare qu'un journal suisse reproduise un communiqué ou une prise de position du Conseil fédéral dans les termes mêmes où ils ont été publiés. On ne peut pas forcer nos médias, mais en Union soviétique, cela a naturellement une tout autre signification. Si nous protestons, les Soviétiques nous répondent: "Mais chez vous, vous faites exactement la même chose", ce qui est vrai.

M. Aubert, conseiller fédéral: Le lendemain, les journaux et la télévision soviétiques ont reproduit, cette fois-ci intégralement, les propos de M. Furgler et aussi un compte-rendu des entretiens de M. Gorbatchev avec la délégation suisse.

M. Brunner: Pour ne pas laisser nos journalistes et les journalistes occidentaux à Moscou sous l'impression que M. Furgler n'avait dit que ce que la presse soviétique en avait rapporté, nous avons envoyé à toutes les agences de presse et à tous les journalistes qui nous le demandaient à Moscou, le texte de sa déclaration complète.

Quant à la deuxième question posée par Mme Meier concernant le "bulletin", nous n'avons malheureusement pas de crédits pour éditer une telle publication. Nous pourrions le faire, même en Union soviétique, ce qui serait intéressant.

Nous avons pensé à créer des centres culturels dans les pays de l'Est, car ils y seraient autorisés, mais nous ne disposons pas non plus de crédits à cet effet. Il y a quelques années, nous avons tenté un essai en Pologne et en Hongrie, où il y a déjà des centres culturels français, italiens, américains, britanniques, sur une base réciproque, où nous aurions pu montrer des livres et des journaux suisses. Nous voulions engager une ou deux personnes, mais nous nous heurtons toujours au problème des crédits.

Mme Meier a posé la question combien la rencontre de Genève a coûté et combien elle a rapporté? Le coût ne sera connu que dans quelques jours. Un crédit-cadre a été ouvert pour couvrir les frais directs de l'opération. Mais si d'un côté, en dépense quelques millions, de l'autre, on encaisse aussi quelques millions, les recettes des PTT constituant un gros poste. A cela s'ajoutent les achats de programmes pour les émissions TV américaines japonaises etc. Nous avons dû faire face à des dépenses mais recettes et dépenses figurent dans des comptes séparés. Nous avons également versé à la SSR une subvention particulière parce qu'elle a mis à disposition la TV romande, qui a émis en Eurovision ou en Mondovision, service pour lequel elle sera elle-même payée. Il est donc très difficile d'établir ce que rapporte une telle rencontre. Il faut encore tenir compte de ce que tous ces gens ont dépensé pendant deux ou trois semaines. Toutes les chambres d'hôtel à Genève ont été occupées, et cela pendant une saison morte. Tout cela se retrouvera dans les impôts. Tout compte fait, d'après notre expérience, nous recevons plus que nous avons déboursé.

Mme Bauer: Les avantages d'une telle réunion en Suisse sont inappréciables. On a parlé des avantages financiers. Même si en réalité celle de Genève nous a coûté plus qu'elle nous a rapporté, il faut surtout considérer les avantages que nous en avons retirés sur le plan psychologique et politique. Sur le plan de la recherche de la paix, de telles rencontres sont incomparables et inappréciables, ce que reconnaîtra tout bon Suisse.

Comme nous venons de l'entendre, les deux Grands ont l'intention d'intensifier leurs échanges culturels. Je pense que c'est un premier pas dans la voie de la compréhension entre les peuples, pas qui est loin d'être négligeable et la Suisse devrait en faire autant. Une de mes filles qui a étudié le russe à l'Université de Genève a reçu une bourse pour étudier cette langue à l'Université de Lénin-grad, où le nombre des étudiants étrangers est extrêmement important. Or, ma fille était l'une des seules ressortissantes d'un pays ne possédant pas la moindre représentation diplomatique à Lénin-grad. C'est une grave carence: les étudiants suisses à Lénin-grad se sentent extrêmement isolés. L'Ambassade de Suisse à Moscou n'a même pas jugé bon de prendre contact avec eux. Heureusement, ils pouvaient aller de temps en temps au consulat américain ou français. Alors que des échanges commerciaux et culturels existent déjà avec la Suisse, il n'existe pas de consulat suisse à Lénin-grad. Pussions-nous suivre l'exemple des deux Grands en ouvrant un consulat général dans cette ville, l'une des plus importante d'URSS.

M. Debétaz: Pourrait-on nous dire quelle est l'influence de ce "sommet" sur la cause de la défense des droits de l'homme?

M. Aubert, conseiller fédéral: Avant les entretiens confidentiels avec des représentants soviétiques et américains il me sera extrêmement difficile de répondre à vos questions. Les problèmes humanitaires, régionaux ont été abordés mais il est très difficile de se prononcer sur le succès de ces entretiens. La réunion du comité d'experts qui s'est tenue à Ottawa ne s'est pas terminée par un communiqué parce qu'il y a eu mésentente assez profonde sur les problèmes soulevés, que les uns veulent voir réglés selon le droit des peuples et que les autres, les démocraties, veulent voir réglés selon les droits de l'homme. On ne parle évidemment pas le même langage des deux côtés. Ces divergences ont un fondement essentiellement idéologique et je ne pense pas qu'il soit possible d'arriver à un accord sur les questions idéologiques. Nous espérons que quelques petits pas pourront être faits lors de la prochaine réunion des experts à Berne au printemps 1986, puis à Vienne, lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui prendra la succession de celle de Madrid de 1981/83 et où l'on tirera les conclusions de tous ces symposiums et rencontres. Il faut rester très prudents dans les estimations que nous pouvons faire au sujet des résultats pratiques précis de la rencontre de Genève dans le domaine de la défense des droits de l'homme.

M. Brunner: Je réponds à Mme Bauer qu'il n'est pas aussi facile qu'elle l'imagine d'ouvrir un consulat en Union soviétique. Au moment de la Révolution de 1917, nous avions deux consulats l'un à Moscou, l'autre à Kiev. Notre ambassade était à St-Pétersbourg, aujourd'hui Leningrad. Lorsque la capitale a été transférée à Moscou, nous avons déjà rompu nos relations avec l'Union soviétique, et ne les avons reprises qu'en 1945. Les Soviétiques n'ont autorisé l'ouverture dans certaines villes de consulats ou de consulats généraux de pays occidentaux non socialistes que depuis une dizaine ou quinzaine d'années. L'une de ces villes est Leningrad, où il y a 4 consulats occidentaux, (consulats généraux des Etats-Unis, de France, d'Allemagne fédérale et de Finlande). A Genève, hier et aujourd'hui, est revenue sur le tapis la question de l'ouverture de deux consulats des USA, dont l'un à Kiev, et les Etats-Unis devraient ouvrir un consulat en URSS.

Les Russes ne sont pas demandeurs. Ils ne demandent pas l'ouverture d'un consulat à Genève ou à Zurich. Ils n'en ont pas besoin. Leur ambassade à Berne couvre tous leurs besoins....

Mme Bauer: Il y a une ambassade soviétique très importante à Genève.

M. Brunner: C'est tout à fait différent; il s'agit de la mission auprès des Nations Unies et non pas auprès de la Suisse. Si les Soviétiques avaient un intérêt à ouvrir un consulat général quelque part en Suisse, ils entreraient sans doute assez facilement dans nos vues et nous autoriseraient à en ouvrir un quelque part en URSS, mais tant qu'ils ne sont pas eux-même demandeurs, ils ne nous donneront rien. Ils agissent sur la base du principe de la plus stricte réciprocité. C'est malheureusement comme ça.

Mme Bauer: Les rapports commerciaux entre la Suisse et l'URSS ont-ils tendance à s'intensifier, comme c'est le cas avec d'autres grands pays comme la Chine, par exemple, qui a été fermée à tout échange, même commercial, pendant longtemps mais où une certaine amélioration a été constatée depuis quelques années?

M. Brunner: La Suisse achète beaucoup plus qu'elle ne vend à l'URSS depuis qu'elle importe du gaz de ce pays. Jusqu'à ces dernières années, le solde de notre balance commerciale était toujours à notre avantage; nous exportions beaucoup plus que nous n'importions parce qu'on ne trouvait pas beaucoup de produits soviétiques intéressants, mais maintenant,

la situation est renversée parce que la Suisse importe beaucoup plus qu'elle n'exporte en URSS. On peut donc dire que notre commerce avec ce pays s'est élargi.

Präsident: Herr Bundesrat Aubert, haben Sie die Einladung von Aussenminister Schewardnadse nach Russland angenommen?

M. Aubert, conseiller fédéral: J'ai accepté l'invitation que m'a faite personnellement M. Gorbatchev. Nous aurons ainsi attendu seize ans pour donner suite à l'invitation de l'Union soviétique.

(à Mme Bauer): Les échanges culturels, l'ouverture d'un consulat suisse en URSS pourraient aussi être l'objet des conversations avec le ministre des affaires étrangères soviétique.

Präsident: Der NZZ vom 21.11.85 entnehme ich, der Bundesrat sei im Besitze einer Resolution des Kongresses der Vereinigten Staaten von Amerika. An wen war der Text gerichtet? Wird er öffentlich zugänglich gemacht werden?

M. Brunner: Il s'agit donc de ce qu'on appelle aux Etats-Unis une "joint resolution", c'est-à-dire d'une résolution prise à l'unanimité par le Sénat et la Chambre des représentants et contenue dans un document solennel qui a été remis par le président Reagan à M. le président Furgler au cours d'une cérémonie privée. La traduction de ce document dans les trois langues nationales est en cours et un exemplaire vous sera remis. Ce document est adressé au Gouvernement et au peuple suisses et il est très élogieux pour notre pays.

Präsident: Soll unsere Kommission im Communiqué auch diesen Punkt festhalten? Wir unterstützen nicht bloss die in Genf vom Bundesrat betriebene Politik, sondern sagen auch an Behörden und Sicherheitskräfte unsern Dank.

1.2. Die Schweizerische Haltung gegenüber der UNESCO nach der Generalkonferenz von Sofia

M. Aubert, conseiller fédéral: La Conférence générale de l'UNESCO s'est déroulée à Sofia du 8 octobre au 9 novembre.

D'une façon générale, on peut dire qu'un bilan positif peut être tiré de cette Conférence générale, qui s'annonçait

évidemment comme une des plus importantes dans l'histoire de l'UNESCO. Il est apparu que les préoccupations et les critiques exprimées par nous-mêmes et par d'autres pays au cours de ces dernières années ont été sérieusement prises en considération par les Etats membres, de sorte que les problèmes dont la Conférence avait à traiter ont pu être résolus de manière satisfaisante. Toutes les décisions prises l'ont été par consensus - ceci est particulièrement important - ce qui signifie que le Royaume-Uni, qui menace de quitter l'UNESCO, a également accepté ces décisions et participé à ce consensus, ainsi qu'en témoignent les faits suivants.

1. Le budget de l'UNESCO a été réduit de 25 pour cent, c'est-à-dire de la part afférente à la subvention des Etats-Unis, et comme nous l'avons toujours exigé, les Etats membres n'auront pas à assumer de contributions supplémentaires pour l'exercice 1986/1987.
2. Le programme adopté à Sofia comporte moins d'activités controversées sur le plan idéologique et plus d'actions concrètes que par le passé. C'est ainsi que, dans le domaine de la communication, par exemple, l'accent a été mis sur les activités visant à développer les infrastructures dans les pays en voie de développement. Les aspects normatifs d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) ont été laissés de côté et dans le domaine des droits de l'homme, le danger de rendre plus relatifs les droits individuels par rapport aux droits collectifs a pu être écarté. J'ai relevé tout à l'heure l'opposition qu'il y a entre les droits de l'homme et ce que les pays de l'Est appellent les droits des peuples.
3. La nécessité de réduire le programme d'un quart a aussi conduit à une certaine concentration des activités, que les pays occidentaux appelaient de leurs vœux depuis plusieurs années.
4. Les problèmes liés au retrait des Etats-Unis ont pu trouver une solution satisfaisante. Les fonctionnaires américains du Secrétariat ne seront pas discriminés lors des licenciements qui devront inévitablement intervenir à la suite des restrictions budgétaires et la question de la contribution américaine pour 1985, que les Etats-Unis estiment ne pas devoir verser vu qu'ils ont quitté l'UNESCO à fin 1984 - conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, mais que le directeur général leur réclame étant donné que leur retrait est intervenu au milieu d'un exercice budgétaire - sera négociée à nouveau et, le cas échéant, un avis consultatif de la Cour internationale de justice pourra être demandé.

En outre, les Etats-Unis ont conservé une mission d'observation auprès de l'UNESCO et disposeront donc des facilités nécessaires à l'exercice de ces fonctions.

5. Les débats ont été moins politisés que par le passé. Il y a eu quelques escarmouches verbales qui ont opposé la Bulgarie à la Turquie, Israël aux pays arabes, l'Iran à l'Irak, mais le ton des débats est demeuré mesuré, non polémique, et il n'y a pas eu d'abus dans l'utilisation du droit de réponse.

La crise de l'UNESCO n'est pas pour autant surmontée. Si un tournant très net en direction des réformes souhaitées par nous a été pris à Sofia, il s'agira de veiller à ce que les mesures adoptées soient effectivement traduites dans les faits et que le processus de réforme engagé soit maintenu et approfondi. La Conférence s'est en effet déroulée sous le choc du départ des Etats-Unis et sous la menace du retrait du Royaume-Uni. Ce sont ces deux éléments qui ont sans doute poussé les pays en développement et les pays socialistes à jouer à Sofia la carte de la modération.

La question la plus importante qui se pose maintenant est celle de savoir quelle décision prendra le Royaume-Uni car le gouvernement britannique a donné un préavis de retrait pour fin 1985, tout en se réservant de prendre une décision définitive à la lumière des résultats de la Conférence générale de Sofia. Cette décision devrait tomber en principe au début du mois prochain mais personne, à ce stade, n'est en mesure de dire quelle sera sa décision car Londres se garde bien de donner une indication quelconque à ce sujet. La décision n'est, pour Mme Thatcher, pas facile à prendre. D'une part, elle craint que la décision du maintien du Royaume-Uni au sein de l'UNESCO soit interprétée comme une sorte de certificat de bonne conduite décerné au directeur général, M. M'Bow, ce que Mme Thatcher entend éviter à tout prix; d'autre part, en quittant l'UNESCO, le Royaume-Uni porterait sans doute un coup fatal aux efforts de réforme très réels qui ont été faits à Sofia. Ce serait aussi comme un affront qui serait fait aux pays en voie de développement, qui ont fait un très gros effort et des concessions substantielles pour tenir compte des exigences du Royaume-Uni et éviter que celui-ci ne quitte l'organisation.

Le ressentiment contre les Britanniques serait d'autant plus grand que la délégation britannique s'est ralliée sur tous les points au consensus.

Comment peuvent-ils se retirer de l'Organisation après avoir voté en faveur des améliorations proposées?

A notre sens, la décision de Mme Thatcher sera prise en fonction de considération de politique générale plutôt

que de considérations liées à l'UNESCO et à la Conférence de Sofia.

Le deuxième grand problème qui se pose est celui de la succession du directeur général, M. M'Bow, auquel on prête l'intention de briguer un troisième mandat, ce qui serait tout à fait inacceptable non seulement pour les Occidentaux, mais aussi pour une grande partie des Etats du Tiers-Monde. Et des propos très clairs ont été tenus à cet égard lors des contacts que l'Ambassadeur Muheim a eus - parce que nous avons pris des initiatives dans ce domaine - à la Nouvelle-Delhi ainsi qu'à Luanda, avec des ministres des affaires étrangères de pays non alignés lors de la grande réunion des pays non alignés. Nous sommes régulièrement invités à ces réunions et nous donnons bien entendu suite à ces invitations.

Il s'agira donc de se mettre assez tôt à la recherche d'une ou de plusieurs candidatures valables afin de faire clairement comprendre à M. M'Bow que son règne est définitivement révolu. La délégation suisse a été en mesure de jouer un rôle non négligeable à la Conférence. Vous l'avez lu dans vos journaux. Cette délégation suisse a présidé le groupe d'information des pays occidentaux et a en outre fait partie du groupe de rédaction et de négociation, organe restreint composé de 25 Etats membres, parmi lesquels figurent cinq pays occidentaux, dont la Suisse. Ce groupe est chargé de résoudre les questions les plus délicates dont la Conférence générale avait à traiter.

La plupart des projets de résolution qui ont été présentés par la délégation suisse ont été adoptés, notamment celui qui demande au directeur général d'élaborer un plan d'action destiné à aider les Etats membres de toutes les régions du monde à éliminer l'analphabétisme d'ici à l'an 2000. Ce qui constitue un des résultats marquants de la Conférence, résultat non idéologique et non politique, humain simplement, et qui est une des oeuvres qui font que l'UNESCO est momentanément une organisation irremplaçable.

On peut donc considérer que la ligne qui a été suivie par la Suisse depuis le début de la crise de l'UNESCO, qui consistait à adopter une attitude tout à la fois critique et constructive et à participer activement de l'intérieur de l'organisation aux efforts de réforme, était la bonne politique. Les résultats de la Conférence générale, je crois, sont là pour en témoigner. Ils ne nous donnent aucune raison par là de modifier la politique suisse envers l'UNESCO.

Präsident: Nach verschiedenen Vorstößen in den Räten und in dieser Kommission und im Bewusstsein über die Stimmung in der Presse zu dieser Frage soll sich auch unsere Kommission über die Rolle der Schweiz gegenüber der UNESCO äussern.

Gadient: Auch unsere Europaratsdelegation fand die Fortsetzung der Arbeit notwendig. Wir hatten einen positiven Eindruck von der Arbeitsweise der Schweizer Delegation in Sofia: es war ein glückliches Konzept, auf eine Generallinie "weniger Ideologie - dafür konkrete Programme" hinzuwirken. Botschafter Muheim hat in Sofia richtigerweise ins Zentrum der UNESCO-Tätigkeiten den Kampf gegen den Analphabetismus und die Sorge um die Berufsbildung gestellt. Wie steht es mit der Austrittsdrohung Grossbritanniens, nachdem die USA schon gegangen sind? Mich würde die Lagebeurteilung interessieren, wie man konkret den Beginn einer Erneuerung der UNESCO anpacken will. Vor dem Europarat war gegenüber jeglichem Ansatz zu Kritik vorallem das - höflich gesagt - Selbstbewusstsein des UNESCO-Direktors M'Bow zu hören. Die Schweiz hat ein Interesse an einer allfälligen Neuregelung der personellen Verhältnisse.

M. Jelmini: J'ai lu avec attention la déclaration de M. l'Ambassadeur Muheim et lui tire mon chapeau. La délégation suisse n'aurait pas pu adopter au cours de cette conférence une meilleure attitude. Si on veut continuer à faire partie de l'UNESCO, il faut travailler avec un peu de sérieux et ne pas transformer cette institution en un champ de bataille où les idéologies s'affrontent sans profit pour personne.

Cependant, l'intervention de M. Gadient m'a laissé un peu bouche bée. Il est difficile de prévoir ce qui va se passer. D'une part, un exprime le désir de voir les méricains réintégrer l'UNESCO et, d'autre part, on craint que les Britanniques ne la quittent. Ils n'ont pas déclaré vouloir rester et on peut penser qu'ils ont plutôt l'intention de s'en aller. Or, s'ils le font, une grande partie des autres pays membres en feront de même. Dans ce cas, quelle sera l'attitude de la Suisse? La décision sera difficile à prendre parce que, premièrement, l'UNESCO ne représenterait plus grand-chose; deuxièmement, comment la Suisse pourrait-elle rester membre d'une organisation qu'une grande partie des pays occidentaux auraient quittée? Le départ des Britanniques ne serait pas seulement le départ d'un pays; ce serait le départ d'une partie de l'UNESCO et cette impression se confirme quant on lit la presse fançaise.

Mme Bauer: Je voudrais à mon tour adresse à M. l'Ambassadeur Muheim mes remerciements et mes félicitations. Son texte, qui est en tout point remarquable et d'une grande élévation de pensée, traduit bien la conception que nous avons de la politique étrangère de la Suisse comme aussi notre conception de la paix.

Je voudrais ensuite poser trois questions. Pensez-vous, que la crise que travers l'UNESCO pourrait réellement être atténuée si M. M'Bow s'en allait? Cette crise tient-elle en bonne partie à la personne du directeur général?

D'autre part, l'UNESCO est-elle le lieu d'affrontement privilégié des pays en développement et des pays industrialisés, les premiers ayant pour eux le nombre? Ils peuvent donc, dans une plus forte mesure que dans d'autres organisations internationales, exercer une influence qui déplairait à l'un des deux Grands, notamment aux USA, qui dictent leur loi dans d'autres organisations en raison du droit de veto dont ils disposent.

Enfin, lorsque vous avez repris la proposition que vous aviez présentée déjà à plusieurs reprises, à Nairobi notamment, visant à éliminer l'analphatétisme d'ici à la fin de ce siècle, avez-vous obtenu un appui de la part des nombreux pays concernés ou observé des réactions favorables de la part de M. M'Bow?

Affolter: Mir standen zwei unterschiedlich bewertende Nachrichtenquellen aus Sofia offen: Die EDA-Verlautbarungen mit zu verantwortendem Optimismus und die Berichte des offenbar sehr gut orientierten NZZ-Korrespondenten über den Stand der UNESCO. Die Beurteilung durch die NZZ unterscheidet sich wesentlich von jenem optimistischen Bild des EDA über die Zukunftsperspektiven dieser Organisation. Mich würde interessieren, wie Botschafter Muheim zu dieser weniger günstigen Beurteilung Stellung nimmt. Ferner möchte ich wissen, wie es mit der Haltung Grossbritanniens steht und wie der angedrohte Exodus von Nationen aus der UNESCO zu stoppen sein wird.

Präsident: Auch der Austritt Singapores und der EG waren im Gespräch. Arturo Thalman schrieb unter anderem, sollte der Zusammenbruch der UNESCO erwartet werden, könnte eine neue Organisation der westlichen Welt jene ursprüngliche Idee der Kulturträgerschaft sofort wiederaufnehmen. Krank nicht die heutige UNESCO am inhärenten Problem, dass die Unterschiedlichkeit der Philosophien bezüglich Auffassung von Freiheit und Menschenrechten einfach gegeben ist? Hier wird eine philosophische Unvereinbarkeit manifest. Wie sieht Botschafter Muheim diese Beurteilung und wie sähe seiner Auffassung nach ein Gegengewicht an praktischer Arbeit in der UNESCO aus?

M. Muheim: Je vous remercie de vos appréciations élogieuses au sujet de l'attitude de la délégation suisse à Sofia.

La plupart des questions posées concernent l'avenir de l'UNESCO. Avant d'aborder ce sujet, je voudrais faire quelques commentaires de caractère général, en commençant par le dernier point soulevé par votre président car il me paraît très important. Il s'agit des différences de conception qui existent au sein de l'UNESCO.

C'est là une manifestation tout à fait typique des problèmes fondamentaux auquel est confronté le monde aujourd'hui. L'UNESCO est à cet égard particulièrement exposée à certains risques du fait qu'on y traite de problèmes relatifs à des idées, à la culture, à l'éducation etc., cela au sein d'une réunion d'Etats qui ont des origines extraordinairement diverses. Y sont représentés des pays de vieille tradition occidentale ou orientale et d'autres qui, il y a encore vingt ans, n'avaient pas formé un seul universitaire. Il est évident qu'établir une collaboration harmonieuse dans une réunion aussi disparate, où le clivage intellectuel, politique, spirituel, économique, social, est aussi marqué, est une entreprise extrêmement difficile, si bien qu'au lieu de s'étonner des difficultés auxquelles est confrontée aujourd'hui l'UNESCO, il faudrait plutôt s'étonner de ce qu'elle ne soit pas plus fréquemment en proie à des crises et à des crises plus profondes.

Il a d'abord fallu établir un bilan de la Conférence générale, bilan qui vous a été exposé tout à l'heure par M. Aubert, mais tout le monde est suspendu à la décision des Britanniques, qui devrait tomber le 5 décembre.

Il n'est pas possible de faire un pronostic à ce sujet parce que les Britanniques se montrent extrêmement réservés au niveau ministériel et de l'administration, mais tous les grands journaux ont publié récemment des éditoriaux poussant la Grande-Bretagne à quitter l'UNESCO malgré les résultats relativement satisfaisants de la Conférence de Sofia. Le "Times" suggère que M. M'Bow donne publiquement l'assurance qu'il ne briguera le renouvellement de son mandat, qui arrive à échéance à fin 1987, auquel cas la Grande-Bretagne pourrait demeurer au sein de l'UNESCO. Autrement, elle devrait se retirer. Singapour a décidé de quitter définitivement l'organisation et n'a même pas participé à la Conférence de Sofia.

Il est difficile de faire des pronostics quant aux conséquences d'un éventuel retrait britannique sur la décision des autres pays. Le Japon, le Canada, les Pays-Bas ont laissé entendre qu'ils pourraient également partir, mais si on juge la situation à la lumière des résultats de la conférence de Sofia et des commentaires faits par les chefs des délégations de ces pays à Sofia, la conférence ne leur donne pas de raisons supplémentaires de s'en aller. Pour ce qui nous concerne, nous devons attendre de connaître entre

autres la décision britannique pour refaire le point de la situation. Pour le moment, nous faisons un bilan aussi objectif que possible de la conférence de Sofia, bilan qui est d'une manière générale, avec quelques nuances, partagé par nos partenaires occidentaux au sein du groupe d'information.

Quant à la succession de M. M'Bow, je crois pouvoir me risquer à dire qu'il ne peut pas compter sur une réélection. Il aura contre lui tous les pays occidentaux principaux contributeurs et une grande partie des pays du tiers monde, dont beaucoup sont extrêmement déçus de la manière dont M. M'Bow a mené l'organisation. Ils sont irrités par les polémiques déclenchées autour de sa personne et voudraient certainement le voir remplacé. Son successeur ne sera peut-être pas facile à trouver. C'est pourquoi nous allons nous efforcer, dès le début de l'année prochaine, de contacter nos partenaires les plus proches afin de voir comment nous attaquer à ce problème, ce qui peut être fait de deux façons. Ou bien on cherche un ou plusieurs candidats qui nous paraissent valables, ou bien on essaie de modifier la constitution de l'UNESCO afin d'empêcher qu'un directeur général puisse exercer son mandat pendant plus d'une ou deux périodes. Le nouveau directeur devrait avoir un certain poids politique et une certaine connaissance de l'organisation tout en étant un bon manager. Il doit aussi montrer de l'intérêt pour cette fonction parce qu'il n'est probablement pas très attrayant de reprendre la direction de l'UNESCO dans les conditions où elle se trouve actuellement. Je crois qu'on pourra trouver l'homme qui convient. Il n'y a pas de parti-pris quant à la région d'où il proviendrait. On parle d'un ressortissant d'un pays asiatique, l'Asie n'ayant encore jamais eu de directeur général, mais une personnalité européenne aurait certainement des chances si elle a l'envergure nécessaire. Quoi qu'il en soit, il est inutile, c'est ma conviction profonde, d'attaquer M. M'Bow de front et publiquement. Cela provoquerait certainement une réaction de solidarité de la part des pays africains et sans doute une réaction analogue de la part des pays du tiers monde. Nous avons deux ans pour résoudre cette question délicate et nous devons nous y attaquer dès le début de l'année prochaine.

Pour ce qui est de la résolution sur l'analphabétisme. M. M'Bow, au début, ne la voyait pas d'un bon oeil parce que l'idée ne venait pas de lui, mais voyant les appuis que nous avons reçus de la part des pays du tiers monde et des pays développés, il a fini par s'y rallier et dans sa déclaration finale, il l'a même présentée comme un des résultats majeurs de la conférence, la prenant entièrement à son compte.

Cette résolution aura un effet bénéfique sur la concentration des programmes. Il s'agit d'établir un plan d'action mais la mise en oeuvre de ce plan va absorber des ressources

et contribuer à la concentration que nous avons toujours demandée et qui a déjà été réalisée dans une certaine mesure, mais il faudra aller encore plus loin dans cette direction.

En ce qui concerne les rôles respectifs des organes constitutifs de l'UNESCO - conférence générale et conseil exécutif d'une part, secrétariat de l'autre - les Etats membres peuvent certainement avoir une influence considérable sur les programmes et le budget mais ils ont une influence bien moindre sur la gestion et la manière de mettre en oeuvre le programme. C'est pourquoi le conseil exécutif a décidé à Sofia de charger un comité spécial de suivre la mise en oeuvre des décisions prises dans le cadre de la conférence. M. M'Bow a ressenti cette décision comme un affront mais le conseil exécutif l'a maintenue et c'est là un résultat qui me paraît également positif.

M. Affolter a relevé à juste titre une certaine indifférence de ton, pour ne pas dire davantage, dans l'appréciation des résultats de la Conférence de Sofia. Je ne crois pas que nous ayons fait preuve d'un optimisme exagéré. Notre appréciation compte toujours deux volets: d'une part les éléments positifs, d'autre part les points difficiles, en l'occurrence le retrait éventuel de la Grande-Bretagne et la succession de M. M'Bow.

Le correspondant de la "Neue Zürcher Zeitung" à Paris, M. Christian Müller, qui est connu pour être un farouche adversaire de l'UNESCO, a écrit à diverses reprises des articles qui m'ont personnellement choqué parce qu'ils ne semblent pas répondre au critère d'objectivité qui doit être celui d'un journal comme la NZZ. Son rapport sur la conférence de Sofia ne contient peut-être pas d'erreurs mais il comporte des omissions très graves parce qu'il a souligné uniquement les aspects négatifs en laissant totalement de côté les éléments positifs. L'affaire de la nomination de seuls représentants de pays africains francophones dans le conseil exécutif est une affaire interne du groupe africain. On dit qu'il a été manipulé par le directeur général.

C'est possible, mais ce qui s'est passé par la suite est beaucoup plus important. S'agissant de l'élection du président du Conseil exécutif, qui joue un rôle très important au sein de l'organisation puisque ce conseil suit toutes les affaires traitées au cours des conférences générales, un consensus avait pu être réalisé sur la personne du docteur Margam, personnalité yougoslave respectée, très indépendante d'esprit et non inféodée au directeur général. Or, celui-ci a tout mis en oeuvre pour empêcher l'élection de M. Margam mais ce dernier a été élu au premier tour tandis que le candidat africain favorisé par M. M'Bow n'a pratiquement pas obtenu de voix.

Voilà la situation telle qu'elle se présente à mes yeux.

Mme Bauer: Avez-vous l'impression que l'UNESCO est le lieu d'affrontements entre pays en développement et pays industrialisés et que ceux-ci, à cause du surnombre des premiers, ont de la peine à faire accepter certaines décisions, ou bien la situation est-elle infiniment plus complexe?

M. Muheim: La situation est plus complexe que cela. L'UNESCO a été, au cours des dernières années, prise dans le champs des tensions existant entre l'Est et l'Ouest. C'est pourquoi les débats ont porté surtout sur des questions relativement théoriques mais très importantes telles que le nouvel ordre mondial de l'information et la question des droits de l'homme ou des peuples. Cependant, les pays en développement sont tout à fait disposés à lâcher du lest sur ces points-là parce qu'ils ont compris qu'ils ont un intérêt majeur à collaborer avec les pays du Nord non seulement parce que les ressources proviennent de ces pays mais encore ne raison de ce que ces pays peuvent apporter sur le plan intellectuel et sur d'autres plans. Pour cette raison, je crois que désormais, l'accent devra être mis bien davantage sur la dimension Nord-Sud. Cette évolution est très salubre. Notre rôle à nous va aussi un peu changer. Nous ne serons plus tellement appelés à défendre des principes. Nous devons accentuer notre action en faveur des pays en développement, qui sont les principaux bénéficiaires de l'UNESCO, il ne faut pas l'oublier, et c'est le seul motif pour lequel nous avons présenté notre projet de résolution sur la lutte contre l'analphabétisme. Je crois que, sur ce plan-là, on attend encore beaucoup de la Suisse. Au cours des dialogues que j'ai eus à la Nouvelle-Delhi et à Luanda, j'ai constaté qu'on était très désireux de parler avec nous non seulement de commerce ou de coopération au développement, mais aussi de problèmes qui ont une portée politique, et que notre initiative a été bien accueillie. Nous devons nous efforcer de faire encore mieux comprendre la façon dont nous envisageons les rapports Nord-Sud au sein de l'UNESCO. Les pays en développement nous connaissent surtout comme étant de ceux qui défendent la liberté des médias, par exemple, mais un peu au détriment d'autres aspects de notre politique envers les pays en développement.

Präsident: Die geistig-philosophischen Differenzen in der UNESCO sind manifest. Indem man die Organisation auf praktische Problemlösungen ansetzt, wird die Ideologie weniger brisant, beispielsweise betreffend Pläne für die Erhaltung von Bau- und Denkmälern, welche jenseits ideologischer oder religiöser Unterschiede ihren Wert haben.

M. Aubert, conseiller fédéral. On nous a demandé si nous avons repris l'idée, en cas d'écroulement de l'UNESCO, d'une organisation de remplacement qui pourrait être de tendance occidentale. L'UNESCO s'occupe d'éducation, de culture, de science au plan mondial et je ne pense pas qu'une organisation qui grouperait seulement des pays occidentaux ou des pays de même idéologie pourrait la remplacer et jouer un rôle comparable au sien. Une telle organisation doit comprendre à la fois des pays qui ont besoin d'éducation, de science, de culture, et des pays qui ont les moyens de leur apporter quelque chose dans ces domaines. C'est en raison du caractère d'universalité de l'UNESCO, au même titre que l'ONU - et là, je réponds à une question de M. Jelmini - que nous tenons à en rester membre dans la mesure du possible. Evidemment, si elle s'écroule, nous devons revoir notre position, comme j'en ai fait la promesse devant le Parlement et les commissions des affaires étrangères des deux conseils. Je pense que, dans la mesure où les programmes ne comportent pas de sujets de nature politique, ils doivent être réalisés par une universalité de nations et non pas une organisation qui ne comprendrait que des pays occidentaux. Le remplacement d'une organisation universelle, pour l'exécution de ces tâches, par une organisation beaucoup plus restreinte est une utopie.

Präsident: Die Kommission dankt für die rechtzeitige Zusendung wichtiger Reden, welche uns begleitende Kenntnisnahme offizieller Stellungnahmen ermöglicht.

Zusammenfassend darf ich für die aussenpolitischen Kommission festhalten:

Wir betrachten die jetzt eingeschlagene Linie als richtig, weil der Bundesrat laufend die weitere Entwicklung verfolgt, insbesondere die Austrittsprobleme, aber auch die Realisierung der Beschlüsse im Auge behält.

2. Die Nahostreisen des Departementsvorstehers Resultate und Gesamtbewertung

M. Aubert, conseiller fédéral: Dans ce rapport, qui sera un peu long - ce dont vous voudrez bien m'excuser mais on m'a demandé des informations sur mes voyages et je tiens à vous les donner afin que l'opportunité des voyages à l'étranger et en l'occurrence des derniers, qui forment un tout, soit bien comprise de chacun - j'ai l'intention de vous présenter tout d'abord une sorte de tour d'horizon de l'arrière-fond sur lequel s'est déroulé mon périple au Maghreb et au Proche-Orient. Dans une deuxième partie, j'aborderai les différents entretiens que j'ai eus avec les personnalités que j'ai rencontrées dans chaque pays, trente-quatre au total, en y ajoutant des commentaires quant cela me paraîtra s'imposer. Dans une dernière partie, j'essaierai de tirer des conclusions générales de ce périple, qui, je vous le rappelle, m'a conduit en Tunisie, en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Egypte et en Israël.

Mon voyage au Proche-Orient a eu pour toile de fond un certain mouvement dans l'évolution de la situation, mouvement qui avait été perceptible dès l'automne 1984 et qui avait fait suite à un arrêt quasi-total des efforts visant à un règlement de la question du Proche-Orient. On se souvient, en effet, que le départ précipité des troupes américaines de Beyrouth en février 1984 avait marqué, après un déchaî-

nement de violence inouï, une sorte de pause. Toutes les parties concernées semblaient vouloir attendre les résultats des élections législatives, en Israël, et présidentielles, aux Etats-Unis, avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Les élections législatives israéliennes devaient déboucher sur la constitution d'un gouvernement de grande coalition composée des travaillistes (le Maarakh) et du Likoud. On se mit d'accord pour que, durant les deux premières années de la législature, ce soit un représentant du Maarakh qui dirige le gouvernement; il cédera la place de Premier Ministre au Likoud après 24 mois à la tête du gouvernement de grande coalition.

La perspective de voir un chef de gouvernement du Likoud dans deux ans à peine siégeant à Jérusalem n'a pas manqué d'inciter le camp arabe à lancer une initiative de paix, car il était bien conscient qu'il serait beaucoup plus difficile et plus laborieux d'obtenir des concessions de la part d'un gouvernement ayant à sa tête un représentant du Likoud. C'est en Jordanie surtout que l'on s'est rendu compte que le temps travaillait contre les Arabes et qu'il fallait à tout prix agir avant qu'il ne soit trop tard.

C'est donc le Roi Hussein qui, par son appel à l'OLP, à Amman, au début de la 17ème session du conseil national palestinien, le 22 novembre dernier, devait remettre le processus de paix en mouvement. Le Roi Hussein incitait l'OLP à accepter d'entrer en négociation avec lui-même et son gouvernement en demandant aux Palestiniens de reconnaître d'une part les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'accepter de l'autre le principe dit : "territoires contre paix", c'est-à-dire des restitutions territoriales de la part d'Israël en échange de la paix.

Les négociations jordano-palestiniennes devaient aboutir à l'Accord d'Amman du 11 février 1985. Les points principaux de cet accord, que je tiens à préciser ici car j'y reviendrai tout au long de ce rapport, sont le principe dit : "territoires contre paix", la création d'une confédération jordano-palestinienne et la tenue d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies à laquelle l'OLP pourrait participer en tant que membre d'une délégation commune jordano-palestinienne.

On se souviendra que, dans le passé, peu après la publication du Plan Reagan de 1982, le Roi Hussein avait entamé des négociations avec Arafat afin d'essayer de gagner l'OLP à l'idée d'une version édulcorée de l'initiative du président américain. Les négociations jordano-palestiniennes qui avaient abouti à un arrangement ont toutefois, au dernier moment, échoué devant le refus des éléments pro-syriens au sein de l'OLP. Le deuxième essai de négociations entre le Roi Hussein et Arafat, qui s'est déroulé durant l'hiver 1984-85 a abouti à un succès, succès qui s'explique par la rupture d'Arafat avec la Syrie et la scission entre les divers groupements pro-Arafat et pro-syriens au sein de l'OLP qui devait permettre à Arafat de jouir d'une plus grande marge de manoeuvre.

Dès la signature de l'accord, la diplomatie jordanienne, appuyée par d'autres pays arabes modérés - en particulier l'Egypte (initiative Moubarak) - s'est employée à convaincre les Etats-Unis de la viabilité du processus de paix établi par l'Accord d'Amman qui, d'ailleurs, contient déjà certaines concessions qui vont dans le sens des propositions américaines, ainsi, par exemple, l'idée d'une confédération jordano-palestinienne qui a été reprise du Plan Reagan. Afin de prévenir les réticences des Etats-Unis et d'Israël, surtout en ce qui concerne une participation active de l'OLP, aussi longtemps que celle-ci n'aura pas accepté la résolution 242, la Jordanie a proposé une procédure en trois phases débouchant sur la tenue d'une conférence internationale.

Dans un premier temps, une délégation jordano-palestinienne ne comprenant pas de représentants de l'OLP, devrait se réunir avec une délégation américaine afin de préparer une reconnaissance publique par l'OLP des résolutions 242 et 338 des Nations Unies. Une fois cette reconnaissance acquise et, dans une deuxième phase, les Jordaniens et l'OLP se réuniraient alors avec les Américains. Lors d'une troisième phase, une conférence internationale se réunirait, dans laquelle différentes commissions auraient pour tâche d'examiner tous les aspects de la question du Proche-Orient et non seulement le problème palestinien. On songe, par exemple, au problème du Golan et à la question de Taba, etc.

Les propositions du Roi Hussein devaient, dès le début, être rejetées par le gouvernement israélien. Il faut, en effet, se rendre compte que le gouvernement de coalition israélien ne peut guère entamer des négociations sur le problème du Proche-Orient car, dans cette affaire, les thèses défendues par le Likoud et le Maarakh divergent à ce point qu'elles se neutralisent, les deux groupements politiques israéliens ne sont pas du tout d'accord sur les concessions qui pourraient être faites aux Arabes. Le Likoud, comme on le sait, s'oppose à toute cession de territoires, alors que le Maarakh, théoriquement tout au moins, serait prêt à rétrocéder à la Jordanie certains territoires dans lesquels existent une forte concentration de populations arabes. On craint en Israël une reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis au cours d'une procédure en trois phases, comme je l'ai décrite plus haut, procédure à laquelle l'Etat juif n'est aucunement associé.

Le processus de l'Accord d'Amman devait, tout au long de mon périple au Maghreb et au Proche-Orient demeurer au centre des préoccupations de mes divers interlocuteurs, car le problème palestinien est au coeur-même de toute la problématique de cette région du monde.

Mon séjour à Tunis m'a permis de recueillir des informations sur la situation au Maghreb alors que mes déplacements à Damas et à Beyrouth ont été, plus particulièrement centrés, il va sans dire, sur le conflit libanais et le problème palestinien.

* * *

II Les différentes étapes de mon périple, résultats et commentaires

T U N I S I E

C'est sans doute l'une des visites les plus intéressantes de tout mon périple, car j'ai non seulement rencontré en Tunisie les autorités de ce pays, mais j'ai eu des entretiens avec M. Klibi, Secrétaire général de la Ligue arabe et M. Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP.

Entretiens avec le Ministre des affaires étrangères tunisien Essebsi

Situation au Maghreb

Le souci majeur de la Tunisie aujourd'hui porte sur le nouvel élargissement de la CEE, avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. La Tunisie souhaiterait faire face à cette situation nouvelle qui accentue ce que les Tunisiens appellent la "protectionnisme de la CEE" - elle avait signé un accord d'association avec la CEE en 1976 - en essayant de réorganiser ses relations avec les Etats maghrébins. La Tunisie préconise la construction d'un ensemble maghrébin. Elle devait, dans ce but, au début de cette année, prendre l'initiative de réunir un sommet des Etats du Maghreb. A la suite des tensions nées du conflit du Sahara d'une part et de la politique libyenne de l'autre, ce sommet n'a pu avoir lieu. Les vues panarabes de Kadhafi ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, favorables à des initiatives sur le plan régional.

Le conflit du Sahara

La Tunisie voit dans ce conflit le problème de l'équilibre des forces dans cette région. La politique algérienne repose, comme on le sait, sur l'amitié qu'elle témoigne au camp des Etats progressistes et sur le rôle de leader que l'Algérie entend jouer dans le Tiers-Monde. Cette conception des choses qui, tout particulièrement sous Boumedienne, guidait toute la politique étrangère algérienne était, on s'en doute, inacceptable pour la Tunisie car, aux yeux de Boumedienne, le Maghreb n'était autre qu'une sorte de "Grande Algérie". Le seul contrepoids à cette vision hégémonique demeure pour Tunis, le Maroc. Par ses revendications sur les territoires autrefois espagnols de Saguiet el Hamra et Rio de Oro, le Maroc a, selon mes interlocuteurs, gagné une certaine profondeur stratégique et a pu rétablir ainsi dans cette partie du monde un nouvel équilibre des forces. La Tunisie ne pouvait pas ne pas accorder une certaine sympathie aux efforts déployés par le Maroc.

Commentaires et remarques

Il est intéressant, pour l'observateur que je suis, de relever avec quelle franchise Essebsi affiche une partialité délibérée en faveur du Maroc, alors que la Tunisie, on le sait, a fait montre

depuis des années d'une neutralité rigoureuse dans le conflit du Sahara afin, sans doute, de ne pas avoir elle-même des problèmes avec son grand voisin, l'Algérie.

L'union maroco-libyenne d'Oujda

Il me paraît intéressant de vous faire part des déclarations que m'a faites M. Essebsi sur les motifs à la base de cette union d'Oujda entre le Maroc et la Libye qui, à l'époque, vous vous en souviendrez, avait soulevé dans l'opinion publique internationale bien des remous.

La Tunisie souhaitait pouvoir régler, entre les pays du Maghreb les quelques problèmes de frontières hérités, de l'époque coloniale. Pour ce faire, elle avait signé en 1983 un accord avec l'Algérie portant sur la correction des lignes-frontières. Afin de prouver qu'elle ne prônait nullement une politique des axes au Maghreb, la Tunisie a signé au même moment avec l'Algérie un "traité de fraternité et de concorde" ouvert à tous les pays composant le Maghreb. La Mauritanie devait par la suite adhérer à cet accord. Toutefois, toujours selon Essebsi, les Marocains ont considéré cet accord comme une tentative d'encerclement inspirée par l'Algérie. Cette analyse a poussé alors le Maroc à prendre l'initiative d'une union avec la Libye. La Tunisie, selon Essebsi, a toujours eu pour but d'éviter la création d'axes dans la région maghrébine et le résultat de ses efforts a paradoxalement, divisé en deux parties le Maghreb.

Le Proche-Orient

La Tunisie souligne qu'Israël cherche actuellement à bloquer toute solution de paix; la partie arabe quant à elle se montre très flexible. Aux yeux des Tunisiens, le Plan de Fès de 1982 contient tous les éléments menant à une juste solution du conflit. Dans ce domaine, la Tunisie critique durement la politique proche-orientale des Etats-Unis qui continuent à considérer la question du Proche-Orient uniquement sous l'angle du conflit Est-Ouest et à voir dans Israël leur allié le plus sûr afin, comme ils le disent, d'assurer un "containment" dans cette région du monde. Israël toutefois ne répond pas à la confiance mise en lui par

Washington, car il n'a même pas accepté le Plan Reagan qui n'est, aux yeux d'Essebsi, qu'un absolu minimum pour faire démarrer le processus de paix.

Quant à l'Accord jordano-palestinien d'Amman du 11 février 1985 la Tunisie considère que sa faiblesse réside dans le fait que, dans certains milieux arabes, on craint qu'il ne soit un second Camp-David. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'initiative jordannienne a immédiatement suivi la reprise des relations diplomatiques entre Amman et le Caire. Les accords de Camp-David sont, de l'avis des Tunisiens, une "mascarade", car ils n'auraient eu pour but que la neutralisation de l'Egypte, neutralisation qui a permis à Israël d'avoir les coudées franches sur son front nord, et de se lancer dans l'invasion du Liban, en 1982.

Commentaires

Il peut paraître étonnant, à première vue, que la Tunisie modérée ne montre pas plus d'enthousiasme pour l'Accord d'Amman. Il faut noter que la Tunisie, depuis la mise à l'écart de l'Egypte est devenue le siège de la Ligue arabe et de ce fait, en particulier en ce qui concerne les problèmes et les intérêts arabes dans leur ensemble, a dû se montrer beaucoup plus prudente. Le soutien qu'elle accorde à la Charte de Fès peut être considéré, sous toute réserve, comme un appui au plus petit dénominateur commun de toutes les thèses défendues par les Arabes.

Mes entretiens avec Chadli Klibi, Secrétaire général de la Ligue arabe.

Proche-Orient :

Klibi tout d'abord souligne que le "Mouvement" qui est apparu dans le processus de paix depuis quelques mois au Proche-Orient a été initié en grande partie par les Arabes; il se réfère à l'accord jordano-palestinien. Klibi accuse les Etats-Unis de vouloir amener Israël à entrer en négociations directes avec la Jordanie et cela, sans contours bien définis, leur but étant de nier toute représentativité à l'OLP. J'ai remarqué chez Klibi également la crainte de voir se créer un nouveau Camp David. Les Arabes ont accepté de négocier avec Israël, à condition que ces négociations permettent aux

Palestiniens de réaliser leurs droits et non pas qu'Israël maintienne, par ces négociations, sa souveraineté sur une partie du territoire arabe, si petite puisse-t-elle être. Pour Klibi, il est vraiment ridicule de vouloir exclure l'OLP parce que celle-ci serait une organisation terroriste. On devrait au fond, ajoute Klibi, se souvenir du passé de Messieurs Shamir et Begin qui est loin d'être pacifique ! De Gaulle lui-même n'a-t-il pas dû, en fin de compte, traiter avec ce que l'on appelait à l'époque "les terroristes du FLN". Au sujet des possibles négociations de paix, Klibi considère que deux éléments doivent être absolument retenus :

1. Il faut que, dès le début, on ait une idée claire quant au but des négociations elles-mêmes.
2. Le cadre approprié pour de telles négociations est, selon Klibi, une conférence internationale. Sans l'accord de l'Union soviétique et de certains Etats arabes, telle la Syrie, aucun résultat ne pourra être atteint.

Pour Klibi, le moment de l'entrée en scène dans le processus de paix des grandes puissances et d'autres pays concernés n'est pas déterminant en soit, ce qui compte c'est que, dès le début, les négociations aillent dans la bonne direction.

Commentaires

J'ai relevé chez Klibi une certaine volonté de se situer au dessus des querelles partisans inter-arabes et il semble d'ailleurs essayer de mettre sous un même toit les conceptions jordanienne et syrienne. Tout en prônant la convocation d'une conférence internationale, Klibi penche plutôt pour l'attitude jordanienne, faisant de cette conférence internationale une sorte de "couverture" qui permettrait alors des conversations directes entre Israël, la Jordanie et l'OLP d'une part et Israël et la Syrie de l'autre.

Klibi au sujet de la situation à l'intérieur de l'OLP :

Klibi souligne que tous les mouvements révolutionnaires, quels qu'ils soient, ont des difficultés internes. Contrairement à ce qui s'est passé à l'époque tant dans le FLN algérien qu'au Néo-Destour tunisien, les querelles au sein de l'OLP ont éclaté au grand jour, mais Klibi est persuadé que tant que l'OLP demeurera un mouvement révolutionnaire, il arrivera toujours à retomber sur ses pieds. Pour Klibi, les contradictions qui existent entre les groupements palestiniens installés à Damas et les fidèles d'Arafat peuvent être définies comme un conflit entre les idéologues et les pragmatiques.

On peut voir dans le conflit qui oppose la Syrie à Arafat, la volonté du Président Hafez el Asad d'éviter que des négociations avec Israël puissent être entamées alors que les Arabes ne sont pas aussi forts que leurs ennemis.

* * *

Mes entretiens avec M. Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP

J'ai eu l'occasion, alors que je me trouvais dans la maison du Secrétaire général de la Ligue arabe, Monsieur Klibi, de rencontrer Monsieur F. Kaddoumi, Chef du Département politique de l'OLP.

Kaddoumi estime que si le conflit palestinien continue à ne pas trouver d'issue, la responsabilité en revient aux Etats-Unis et à Israël qui se refusent à accorder au peuple palestinien le droit de choisir son propre destin. Il y a toute une série de plans de paix tant arabes que d'autres pays (Charte de Fès, le plan Brejnev, le projet de résolution franco-égyptien) qui ont été continuellement rejetés par Israël. Pour Kaddoumi, deux courants existent en Israël quant à l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza. Le Likoud serait prêt à accorder une sorte d'"autonomie" aux Palestiniens tout en annexant définitivement les territoires occupés. Peres, au contraire, serait d'accord, par des négociations directes entre la Jordanie et Israël et avec la participation des Etats-Unis, de rendre au Royaume hachémite le 60 % des territoires occupés qui sont entre les mains des Israéliens. L'OLP voit, dans ces deux courants à première vue contradictoires, deux approches différentes poursuivant un même but : empêcher que le peuple palestinien ne puisse faire valoir ses droits à l'auto-détermination.

Il est intéressant de noter que Kaddoumi m'a déclaré très clairement que l'OLP serait prête à reconnaître Israël à condition que l'OLP ait le droit de fonder un Etat indépendant palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

Ce que pense Kaddoumi de l'Accord d'Amman

Kaddoumi, au sujet de cet Accord, constate qu'il y a certaines différences entre la conception de l'OLP et celle de la Jordanie et va jusqu'à parler de deux interprétations distinctes. Kaddoumi estime que, par certains côtés, cet Accord est en somme superflu car, ce dont les Palestiniens ont besoin, ce n'est pas un Accord avec la Jordanie, mais un arrangement avec Israël et par voie de conséquence, avec les Etats-Unis. Kaddoumi accuse le Roi Hussein de poursuivre avec cet Accord une politique qui vise en premier lieu à défendre ses propres intérêts. Hussein, selon Kaddoumi, pousse l'OLP à reconnaître la résolution 242 et à accepter le principe dit de "territoires contre paix". En outre, Kaddoumi soupçonne le Roi Hussein de vouloir se substituer aux Palestiniens dans les négociations de paix. Pour Kaddoumi, la solution du conflit ne peut jamais se faire par des négociations directes avec Israël, elle ne peut être atteinte que par une conférence internationale. Pour lui, il n'y a pas d'alternative à une participation directe de l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien à cette conférence.

Commentaires

Bien que les déclarations que m'a faites Kaddoumi quant au fond - acceptation d'un accord de paix avec Israël - ne s'éloignent pas vraiment des thèses officielles défendues par l'OLP, elles m'ont néanmoins surpris. J'ai noté les critiques à l'égard de la Jordanie et à l'égard, indirectes, celles-ci, de son chef Arafat, quant à l'Accord d'Amman. Ma visite en Jordanie, comme je vous en ferai part plus loin, m'a permis de confronter les thèses de Kaddoumi à celles des autorités jordaniennes.

S Y R I EProche-Orient

La Syrie s'oppose clairement à l'Accord d'Amman qui n'est, selon elle, pas accepté par la majorité des Palestiniens et qui est rejeté, d'autre part, par la grande majorité des Etats arabes. Cela parce que cet Accord, de même que la soi-disant initiative Moubarak, n'a pas pour but de permettre l'exercice de l'auto-détermination du peuple palestinien, le retour des réfugiés sur leur terre et la fondation de l'Etat palestinien. La Syrie est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de lancer de nouveaux plans de paix, la Charte de Fès, qui prévoit la réunion d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies, étant une base tout à fait suffisante. Aux yeux de la Syrie, cette conférence est absolument nécessaire car on ne peut avoir la moindre confiance dans les Etats-Unis et dans l'influence que le gouvernement américain peut avoir sur Israël.

Commentaires

Il est intéressant de noter que cette Charte de Fès, que les Syriens n'avaient d'ailleurs approuvé que du bout des lèvres, devient maintenant à leurs yeux la seule base permettant une solution au problème palestinien. Pour Damas, la Charte de Fès, par rapport à l'Accord d'Amman, apparaît tout compte fait comme un moindre mal. Cet Accord d'Amman soulève visiblement chez les Syriens la crainte de se voir exclus du processus de paix comme cela semble avoir été le cas dans le plan Reagan, dans lequel il n'était pas fait mention de la Syrie ou, comme cela avait été le cas, dans l'Accord israélo-libanais du 17 mai 1983.

La Syrie au sujet du Liban

Plusieurs de mes interlocuteurs syriens ont souligné que, si la Syrie et le Liban étaient deux Etats indépendants, les Syriens et les Libanais ne formaient qu'un seul peuple. Pour la Syrie, qui

joue toujours davantage au Liban le rôle de gendarme et d'arbitre entre les factions, le but est clairement d'empêcher un éclatement du pays tout en favorisant le remplacement des structures politiques actuelles, marquées par le confessionalisme et la répartition figée des pouvoirs entre les différentes communautés par un système laïc semblable à celui qui prévaut aujourd'hui en Syrie. Les Syriens m'ont déclaré que depuis le début de la guerre civile au Liban, ils se sont efforcés d'empêcher que des combats sectaires n'éclatent entre les divers camps religieux et ont essayé de conduire les diverses factions à un consensus national. Toujours selon mes interlocuteurs, la Syrie s'est employée à assurer la stabilité, l'intégrité et l'indépendance du Liban. Ils m'ont fait clairement savoir que leurs efforts n'avaient pas la moindre arrière-pensée politique et qu'ils n'agissaient que d'une façon tout à fait altruiste pour le bien du peuple frère libanais. La Syrie accuse Israël d'avoir sans cesse empêché qu'une entente nationale puisse se faire au Liban et dans ce but a utilisé des agents locaux, à savoir des chrétiens fanatiques. On se trouve aujourd'hui toujours selon les Syriens à un tournant, car Israël, suite à la résistance nationale libanaise, a été forcée de se retirer. La Syrie voit dans la reprise du dialogue national, le seul moyen de ramener la paix au Liban. Une "Cantonisation" du Liban est, aux yeux des Syriens, absolument inacceptable et l'on doit s'y opposer par tous les moyens possibles.

Commentaires

J'ai cru entrevoir chez mes interlocuteurs syriens une certaine nostalgie pour "la grande Syrie". Lorsque les Syriens nous disent qu'ils veulent un Liban stable, on peut les croire, mais ces considérations de mes interlocuteurs syriens, il va de soi, ne sont pas fondées sur des raisons altruistes ou idéalistes, mais expriment plutôt les intérêts syriens bien compris. Il faut souligner que la Syrie connaît, à peu de chose près, les mêmes divisions confessionnelles que le Liban, et la Syrie a tout intérêt de voir que le conflit libanais ne s'étende pas à son propre territoire. Comme la Syrie ne saurait imaginer une annexion de son voisin, car une telle annexion conduirait, il va sans dire, à des réactions extérieures, Damas pense plutôt à une sorte de "finlandisation" du Li-

ban, une idée d'ailleurs que le leader druze W. Joumblatt a défendue lors de la conversation que j'ai eue avec lui. Cette révélation m'amène maintenant à vous parler de mon étape beyrouthine. Toutefois, avant d'aborder ce sujet, je tiens à vous faire part de quelques remarques que m'ont faites mes interlocuteurs syriens sur le problème de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Remarques sur le conflit Iran-Irak

Il est intéressant de noter les raisons qui ont fait que la Syrie a pris une position pro-iranienne dans le conflit du Golfe. La Syrie affirme que l'Iran dans ce conflit a été sans aucun doute possible la victime d'une agression. Les raisons fondamentales qui expliquent le soutien total de la Syrie à l'Iran sont, selon les termes mêmes du Vice-président Khaddam, l'appui de Téhéran aux Palestiniens - dès le début de la mise en place du régime révolutionnaire islamique - et l'Iran a ainsi pris fait et cause pour les Arabes. Ceci signifie nullement, selon mes interlocuteurs syriens, que le gouvernement de Damas, qui prône la philosophie du Ba'ath (qui se veut laïc et socialiste), accepte les principes politiques de la révolution islamique iranienne !

Commentaires

Les vraies raisons pour l'appui de la Syrie à l'Iran dans cette guerre contre l'Irak me paraissent, au contraire, être l'inimitié profonde qui sépare les deux branches ennemies du parti Ba'ath entre Bagdad et Damas. Cette inimitié va si loin que les autorités syriennes sont prêtes à soutenir un régime qui condamne l'idéologie ba'athiste et qui déclare ouvertement qu'il exterminera ceux qui osent prôner cette philosophie politique athée.

L I B A N

J'ai tenu tout particulièrement à me rendre dans ce pays afin de lui témoigner notre solidarité. J'avais, vous vous en souviendrez, accueilli à Berne, en novembre 1983, le Président Amine Gemayel et

j'avais rencontré les leaders des différentes communautés libanaises lors des deux Conférences de réconciliation qui s'étaient tenues à Genève et à Lausanne. C'était la première fois que les frères ennemis se réunissaient. De la deuxième conférence, celle de Lausanne, il est sorti un accord qui a permis la formation d'un gouvernement de coalition qui a connu, au cours des mois, les tribulations que l'on sait. Lors de ma visite, j'ai pu établir des contacts personnels chaleureux et vivants avec les différents leaders du drame libanais et j'ai constaté, chez chacun de mes interlocuteurs, une grande dose de reconnaissance pour la Suisse.

Lors de mes conversations avec mes interlocuteurs chiites - Hussein-al-Husseini le Président du Parlement, Nabih Berri, Chef du mouvement Amal, Ministre de la Justice, de la reconstruction et du Sud-Liban - j'ai constaté que ces derniers font reposer sur Israël et uniquement sur lui la faute de tout ce qui se passe au Liban. On est persuadé chez les leaders chiites que, par un départ définitif de Tsahal, la situation intérieure du Liban devrait se calmer et qu'on serait alors à même de trouver une solution définitive aux problèmes du pays. Il va sans dire que ces explications des leaders chiites me paraissent peu convaincantes, car les problèmes internes libanais ne dépendent pas uniquement d'influences extérieures.

Mes rencontres avec le camp chrétien, en particulier avec M. Camille Chamoun, ancien Président de la République et Ministre des finances dans le gouvernement de coalition, m'ont permis de constater que celui-ci attend un engagement de l'Ouest, particulièrement de la France. Il préconise le prolongement du mandat des troupes de l'ONU (FINUL) qui devraient pouvoir entrer en action pour séparer les combattants des diverses communautés. Il semble que le vieux leader se fasse là bien des illusions. Lorsque M. Chamoun me dit que les Chrétiens libanais sont menacés d'extermination, il me paraît aller trop loin. En réalité, il en va, dans toute la problématique libanaise, d'une réduction de l'influence chrétienne, correspondant à la situation démographique qui existe maintenant dans ce pays.

Je tiens à relever ici que, durant les 24 heures que j'ai passées au Liban, j'ai rencontré les leaders de toutes les parties con-

cernées par le conflit qui dure depuis plus de dix ans maintenant. Tous, d'ailleurs, mis à part le Président de la République M. Gemayel, M. Hussein-al-Husseini, Président de la Chambre et le Premier Ministre Karamé, sont des ministres du gouvernement de coalition.

J O R D A N I E

Il va de soi qu'en Jordanie, c'est l'Accord d'Amman du 11 février 1985 qui a été au centre des conversations. Mes interlocuteurs jordaniens ont souligné que les Etats arabes avaient tous adhéré à la "Charte de Fès" de 1982, plan de paix qui contient des éléments positifs; c'est la première fois que l'ensemble du monde arabe s'était déclaré favorable à une solution pacifique du conflit israélo-arabe. Aux yeux des Jordaniens toutefois, la "Charte de Fès" n'est pas autre chose que l'élaboration d'une liste de principes à laquelle il manque une véritable procédure permettant la mise en vigueur de ceux-ci. Les Jordaniens et les Palestiniens, qui sont les parties arabes les plus concernées par le conflit israélo-arabe, ont tout intérêt à transformer ces principes en un plan d'action. Le plan d'Amman n'est donc rien d'autre que la mise en vigueur des principes élaborés par la "Charte de Fès". Mes interlocuteurs jordaniens estiment que ce document auquel Arafat a adhéré est un pas en avant dans la bonne direction, car pour la première fois, le Chef de l'OLP a accepté une solution pacifique du conflit et s'est déclaré d'accord avec la formule "territoires contre paix". D'autre part, on ne parle pas, dans cet Accord, de la création d'un Etat palestinien indépendant, mais d'une confédération jordano-palestinienne. En outre, toujours selon mes interlocuteurs jordaniens, l'Accord reconnaît implicitement la résolution 242 des Nations Unies. J'ai, il va sans dire, essayé de confronter les thèses que m'avait présentées M. Kaddoumi à Tunis avec celles de mes interlocuteurs jordaniens, thèses qui me paraissaient contredire celles défendues tant par les Jordaniens que par Arafat.

Les Jordaniens m'ont répondu que l'Accord d'Amman n'est pas né en une nuit, mais que c'est le résultat de plus de trois mois de tra-

vail intensif avec Arafat et ses collaborateurs. Arafat, une fois l'Accord sous toit, l'a soumis au Comité Exécutif de l'OLP, auquel Kaddoumi appartient, et ce Comité s'est prononcé unanimement en faveur de l'Accord. D'autres organes de l'OLP ont également examiné l'Accord d'Amman et ont tous fait savoir qu'ils n'avaient pas d'objections. Arafat a encore obtenu le placet du Comité central du "Fath".

La Jordanie est toutefois consciente que certains hauts responsables de l'OLP - tout particulièrement M. Kaddoumi - ont tendance, à l'égard de tierces personnes, d'adopter une attitude critique et par là contraire aux décisions des organes officiels de l'OLP.

Mon collègue jordanien, auprès de qui j'ai soulevé la position réservée de Kaddoumi à l'égard de l'Accord d'Amman, m'a répondu qu'il existait certes des divergences d'opinion au sein du groupe qui entoure Arafat, mais qu'il ne fallait pas en exagérer la portée. La Jordanie est persuadée qu'Arafat, en tout cas en ce qui concerne les territoires occupés, reste le leader incontesté de la résistance palestinienne; elle estime en revanche que la position d'Arafat pourrait être mise en danger si l'initiative jordano-palestinienne n'arrivait pas vraiment à donner des résultats positifs. Selon les Jordaniens, l'OLP dans son ensemble - tant Kaddoumi que Abu Iyad - un autre critique influent d'Arafat - serait prête à reconnaître les résolutions 242 et 338 des Nations Unies, mais exige contre cet engagement formel le droit à l'autodétermination et une reconnaissance des Etats-Unis. Ceci pourrait être obtenu lors de la deuxième phase envisagée par l'Accord d'Amman, qui prévoit à ce propos une rencontre entre une délégation jordano-palestinienne et une délégation américaine. Arafat serait d'accord d'ailleurs à 100 % avec la procédure proposée par la Jordanie. Mes interlocuteurs jordaniens m'ont assuré que même ceux qui sont considérés comme des "hard-liners", tels Abu Iyad et Kaddoumi seraient prêts à reconnaître Israël si le gouvernement israélien se retirait des territoires occupés. L'OLP ne revendique pas Tel-Aviv ou Haifa, mais les territoires occupés depuis 1967.

Mes interlocuteurs jordaniens se sont montrés préoccupés par le tendance à la polarisation qui se dessine au Proche et au Moyen-Orient. Cette polarisation n'existe pas uniquement entre les Etats arabes et Israël, avec les superpuissances à l'arrière-plan, mais se trouve également tant dans les sociétés israéliennes qu'arabes. En Israël, c'est les mouvements d'extrême-droite - Rabbi Kahane, Sharon, le parti Tehiya - qui gagnent du terrain. Chez les Arabes, une vague de radicalisme et particulièrement de fondamentalisme est née des frustrations de tous ordres et du manque de progrès dans le processus de paix.

Commentaires

Si la Jordanie essaie, par son accord avec Arafat, d'assimiler certaines idées prônées par les Américains et les Israéliens - le concept d'une confédération jordano-palestinienne, participation de l'OLP qu'après une reconnaissance par celle-ci des résolutions 242 et 338 des Nations Unies, enfin des conversations directes avec Israël sous l'égide toutefois des Nations Unies - elle s'emploie également à ne pas brusquer la Syrie. Pour ce faire, les Jordaniens essaient de démontrer que l'Accord d'Amman n'est au fond qu'un plan d'action en vue de mettre en vigueur les principes de la "Charte de Fès", charte, comme nous le savons, que les Syriens appuient. La Jordanie met tout en oeuvre pour donner l'impression qu'elle ne se laisserait aucunement mener sur la voie d'un accord séparé "à la Camp David". C'est pourquoi Amman estime que les problèmes entre la Syrie et Israël - tel le Golan - devraient également être traités sous l'égide des Nations Unies.

Le jugement que les Jordaniens portent sur les divergences de vues au sein des Palestiniens fidèles à Arafat tend plutôt à minimiser celles-ci. A mes yeux, on ne peut minimiser ainsi l'attitude critique de Kaddoumi qui reste, qu'on le veuille ou non, le "responsable de la politique étrangère de l'OLP" dont les déclarations engagent la crédibilité de cette organisation.

Mes voyages en Egypte et en Israël ont été précédés et accompagnés à la fois par une série d'événements que vous connaissez - attentat de Larnaca, tuerie d'un policier au Sinai contre des touristes israéliens, raid israélien sur le quartier général de l'OLP à Tunis et détournement de l'"Achille Lauro". En dépit de tous ces événements, j'ai tenu à terminer le périple que j'avais entamé en mai dernier, considérant qu'il formait un tout et que, sans l'Egypte et surtout Israël, je ne pouvais alors avoir un tableau complet de la situation au Proche-Orient. Il est vrai que ces divers événements ont marqué d'une certaine manière les conversations que j'ai eues tant au Caire qu'à Jérusalem. D'autre part, je tiens à préciser encore, je tiens à le confirmer, que c'est aussi à la demande de la Jordanie, de l'Egypte et d'Israël que j'ai pris la décision de poursuivre ce périple en Egypte et en Israël. C'est en effet, je le dis ici, l'ambassadeur de Jordanie qui est venu trouver le chef de la Division 2 du Département pour lui demander que ce voyage ait lieu. C'est en effet notre ambassadeur au Caire qui a été convoqué au Ministère des affaires étrangères égyptien pour inciter le chef du département des affaires étrangères suisse à faire ce voyage, ainsi que les Israéliens qui nous ont fait savoir qu'ils étaient désireux que ce voyage se fasse.

Et ici, je ne retire aucun des propos, que j'ai tenus. Nous vivons dans cette partie du monde, je dirai officiellement depuis 1948, dans le mensonge et il y a certaines vérités qui doivent être dites et pourquoi craindrions-nous de dire la vérité? Vous avez le choix entre les propos de M. Moubarak, qui entre dans sa voiture et qui tient des propos de trottoir selon lesquels il n'a pas besoin de la Suisse (je vous dirai tout à l'heure ce qu'il en est) et les miens, que je maintiens fondamentalement, textuellement. Je tiens ici à le dire clairement.

E G Y P T ELe Proche-Orient

Mes interlocuteurs égyptiens ont vu, comme les Jordaniens d'ailleurs, l'Accord d'Amman du 11 février 1985 en tant que base réaliste d'un règlement de paix. Ils ont souligné le rôle que l'Egypte a joué dans la conclusion de cet accord. Je n'ai pas l'intention de répéter ici les thèses égyptiennes sur l'Accord d'Amman car, dans l'ensemble, elles recouvrent l'analyse des Jordaniens. Mon homologue égyptien Abdel Meguid a peint un tableau optimiste des chances de succès de l'Accord d'Amman avant le raid israélien sur Tunis. Selon mon interlocuteur, les Etats-Unis étaient sur le point d'accepter une conférence internationale au moment de ce qu'il appelle le "choc de Tunis". Les Egyptiens relèvent qu'ils avaient eux-mêmes clairement condamné l'attentat de Larnaca que les Israéliens ont pris pour prétexte afin de justifier leur coup sur Tunis. Les Egyptiens sont persuadés que ce n'est pas l'OLP - Force 17 - qui doit être tenue pour responsable de cet attentat, mais ce sont sans doute des éléments anti-Arafat, soutenus par la Syrie qui, par cet acte, ont essayé de miner l'autorité du Chef de l'OLP. L'Egypte toutefois résiste à la tentation de se laisser aller au désespoir et est bien décidée "de voir avancer la cause de la paix envers et contre tout". Il sera toutefois extrêmement difficile pour le Caire d'aller de l'avant dans le processus de paix, car les Egyptiens sont persuadés qu'Israël a cherché, avant toute chose, à se lancer dans le raid

sur le quartier général de l'OLP à Tunis pour faire capoter tout ce qui avait jusqu'ici été atteint : l'Accord d'Amman, l'évolution "positive" de l'attitude des Etats-Unis, le discours très modéré du Roi Hussein devant l'assemblée générale des Nations Unies.

Les relations de l'Egypte avec le monde arabe

Les relations de l'Egypte avec le reste du monde arabe se développent d'une manière satisfaisante, selon mes interlocuteurs, et ce, en dépit du manque de relations diplomatiques - mise à part la Jordanie - avec la plupart des Etats arabes. Ils citent les bonnes relations de l'Egypte avec, par exemple, l'Irak, le Maroc et l'Algérie. La Syrie fait toujours exception, Etat que les Egyptiens n'ont pas manqué de critiquer vertement. Ils taxent le régime syrien de "minoritaire". Au Caire, on accuse la Syrie de ne pas rechercher une solution au problème palestinien, car elle perdrait ainsi une partie importante du soutien financier que lui accordent certains Etats arabes. La Syrie est également accusée de ne pas rechercher une solution au conflit du Liban. Il vont même jusqu'à dire que - c'est le Président Moubarak lui-même qui l'affirme - la Syrie a signé un accord secret avec Israël sur le dos du Liban !

Commentaires

Les remarques acides que les Egyptiens m'ont faites au sujet de la Syrie montrent, au fond, combien Le Caire reste frustré, car c'est surtout à la suite du refus syrien de renouer des contacts avec l'Egypte que celle-ci a tant de peine à être réintégrée dans le monde arabe. Boutros-Ghali a exprimé cette frustration en ces termes : "L'Egypte se trouve en position de grande faiblesse sur l'échiquier international". J'aimerais vous faire part d'une remarque qui me paraît intéressante au sujet du frère du Président Hafez el Asad, Rif'at qui, selon les Egyptiens, aurait, étant revenu en cour, des chances de succéder à son frère dont la santé est loin d'être brillante. Ils attendent de Rif'at une amélioration de leurs relations avec la Syrie.

I S R A E L

Mes deux interlocuteurs principaux ont été, en Israël, le Premier Ministre Shimon Peres du Parti travailliste et le Ministre des affaires étrangères Yitzhak Shamir du Likoud qui sont tout deux d'accord pour violemment condamner le terrorisme de l'OLP. Ils ont estimé que l'OLP demeure l'obstacle principal sur le chemin de la paix. Le Ministre des affaires étrangères Shamir remarque qu'Israël est assez fort pour ne pas se laisser intimider par les actes de terreur de l'OLP. Celle-ci n'a même pas réussi, jusqu'ici, à remettre en question la "normalité" de la vie quotidienne en Israël. Israël rejette l'Accord d'Amman car, d'une part, il refuse de négocier avec les terroristes de l'OLP et, d'autre part, il estime qu'une conférence internationale - troisième phase de l'Accord d'Amman - ouvrirait la porte à l'Union soviétique et qu'elle ne serait alors qu'un forum de propagande anti-israélienne. Aux yeux de Shamir, une conférence internationale ne pourrait être utile et opportune qu'en fin de processus, alors que tous les détails auraient été réglés.

Le Président du Conseil, M. S. Peres, est conscient que la question palestinienne est un vrai problème qui doit absolument trouver une solution. Cette solution ne peut être atteinte que par la voie diplomatique. Il a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de solutions militaires à un problème humain. Tant M. Peres que M. Shamir souhaiteraient pouvoir entamer des négociations directes avec la Jordanie. Le Premier Ministre a précisé que la délégation jordanienne à ces négociations de paix pourrait inclure des Palestiniens modérés. Alors que M. Peres ne m'a pas donné de détails sur la forme et le contenu que pourrait prendre une solution, le Ministre des affaires étrangères Shamir a rappelé les articles de l'Accord de Camp David qui prévoyaient, pour les Palestiniens, la possibilité de jouir d'une certaine autonomie durant cinq ans, période après laquelle on examinerait le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. M. Shamir fait porter sur les Egyptiens la responsabilité du manque de progrès dans les négociations qui s'étaient déroulées entre Egypte et Israël sur l'autonomie des Palestiniens.

Quant aux dessous des récentes affaires terroristes, mes interlocuteurs m'ont fait savoir qu'ils avaient des preuves en main

qu'Arafat avait personnellement projeté ces actions et les avait contrôlées. Ils ajoutaient que la Tunisie, en accueillant sur son territoire des terroristes de l'OLP et en leur accordant toutes les facilités, a commis une violation du droit international. La Tunisie, pour Israël, est tenue pour responsable d'avoir permis que des terroristes entreprennent des actions à partir de son territoire contre un Etat tiers.

Commentaires

On ne peut détacher les explications quasi-similaires que m'ont données Messieurs Peres et Shamir des événements de ces dernières semaines. Normalement, comme on le sait, Peres et Shamir s'expriment très différemment sur le conflit du Proche-Orient. La position dure du Premier Ministre Peres est motivée par la situation intérieure. En effet, selon l'accord de coalition, l'office de Premier Ministre sera repris dans une année par le Likoud. On sait, en outre, que le Maarakh cherche un moyen d'empêcher la passation du pouvoir au Likoud. La seule possibilité réaliste serait naturellement, pour atteindre ce but, la tenue d'élections anticipées. Si élections il y a, le bloc travailliste a quelques chances de succès s'il arrive à prouver à l'opinion publique qu'il réagira avec toute la dureté nécessaire face aux actes terroristes des Palestiniens.

* * *

III Conclusions finales quant au processus de paix

Si, peu avant d'entreprendre la dernière étape de mon périple et avant les récents événements dramatiques qui se sont produits, j'avais déjà une impression assez négative quant aux chances de succès du processus de paix, entre-temps, cette impression est presque devenue certitude.

En effet, du côté israélien et, après certaines hésitations du côté américain également, on semble profiter du fait qu'Arafat a perdu la face pour définitivement écarter l'OLP du processus de paix.

Israël cherche à tout prix à avoir des négociations directes et séparées avec le Roi Hussein auxquelles pourraient se joindre des Palestiniens qui, toutefois, ne devraient pas appartenir à l'OLP. Nous devons constater qu'il sera sans doute difficile de trouver des Palestiniens non-membres de l'OLP et qui ont un certain poids politique car Israël n'a pas fait grand chose jusqu'ici pour laisser se former dans les territoires occupés depuis 1967 une élite palestinienne. Israël se garde de fixer les finalités des négociations qu'elle souhaiterait entamer avec le Roi Hussein. Ce n'est pas un hasard car, toute concession, si petite soit-elle, que pourrait faire le bloc travailliste au sujet des territoires - concessions qui montreraient une volonté de compromis du bloc travailliste - entraînerait immédiatement une crise gouvernementale. Le Président de la KNESSET, Shlomo Hillel, personnalité très attachante, aux vues libérales, m'a déclaré à ce sujet en toute franchise que, tant qu'on ne lira pas dans la presse qu'un éclatement de la grande coalition a eu lieu, rien ne bougera sur le front de la paix.

Du côté arabe, on constate que le Roi Hussein se trouve dans un dilemme quasi-insoluble. Il ne peut pas, sans avoir à ses côtés des représentants de l'OLP, se permettre une attitude de franc-tireur "à la Sadate". Il doit garder à l'esprit le destin personnel de l'ancien Président égyptien d'une part, et de l'autre, la mise au ban de l'Egypte par la totalité du monde arabe. La Jordanie n'a pas les moyens de l'Egypte pour survivre à une telle mise à l'écart. Le Roi Hussein doit, en outre, tenir compte des Palestiniens qui vivent dans son Etat - 60 % de la population - et qui, dans leur majorité, soutiennent Arafat. Enfin, il ne peut renoncer à l'idée d'une conférence internationale, car il doit également tenir compte de la Syrie et des Etats arabes modérés qui voient, dans une telle conférence, une garantie contre un deuxième Camp David, c'est-à-dire un accord séparé avec l'Etat d'Israël.

L'Accord d'Amman semble, pour l'instant tout au moins, avoir achevé sa course sans qu'une autre procédure n'ouvre des chances de progrès sur le chemin de la paix. Un discrédit du Chef de l'OLP, à la suite de ses actions pas toujours très transparentes de ces derniers jours, ne peut changer le fait que l'OLP, affaiblie il est vrai, res-

te néanmoins l'unique organisation un tant soit peu représentative des intérêts et des aspirations du peuple palestinien. Une tentative d'Israël de gagner le Roi Hussein à l'idée d'entamer des négociations directes avec elle sans la participation de l'OLP, sous une forme ou une autre, est tout simplement vouée à l'échec. Le conflit palestinien, on ne le dira jamais assez, n'est pas un conflit entre la Jordanie et Israël, mais c'est avant tout le choc de deux nationalismes, le palestinien et l'israélien. Une solution ne peut donc être trouvée qu'entre les Israéliens et les Palestiniens.

J'en viens aux conclusions.

Les voyages que je viens d'accomplir dans le Proche-Orient forment un tout. Dans tous les pays dans lesquels je me suis rendu, l'écho de mes visites a été très favorable. J'ai rencontré partiquement tous les chefs d'Etat, tous les Premiers ministres et tous les ministres des affaires étrangères ainsi que de nombreuses autres personnalités. Dans les six pays que j'ai visités, j'ai rencontré trente-quatre personnalités, qui m'ont apporté un grand nombre d'informations intéressantes et en grande partie nouvelles, même pour notre Secrétariat politique, qui pourtant se tient au courant jour après jour de tous les événements qui se déroulent au Proche-Orient. Ces informations nous permettent aujourd'hui de mieux connaître la situation, de mieux comprendre l'historique et les motivations des positions adoptées par chacun des pays visités.

Dans le conflit du Proche-Orient, qui est resté au centre de tous les entretiens on se trouve, à la suite des événements de ces dernières semaines, dans une sorte de pause, qui pourrait bien durer encore quelque temps en dépit des déclarations faites de part et d'autre et que l'on veut apaisantes. Je crains en effet qu'un coup sévère n'ait été porté aux efforts de paix entrepris depuis une année. Avec les actes terroristes des Palestiniens, le raid sur Tunis, un grave dommage a été causé. Il faudra donc un certain temps pour le réparer, pour faire redémarrer une nouvelle fois la dynamique de la paix. Je ne reprendrai pas ici les conclusions pessimistes auxquelles j'ai abouti et dont je vous ai fait part au cours de mon exposé.

Au Proche-Orient, il faudra encore remettre souvent l'ouvrage sur le métier avant que soit trouvée la voie conduisant à la paix. Toutefois, les hommes qui ont des responsabilités

dans cette région, malgré les obstacles qui les séparent, les préjugés qu'ils nourrissent, les rivalités et les susceptibilités, m'ont tous paru conscients du fait que l'emploi de la force, le recours à la violence et l'usage de moyens militaires ne sauraient constituer une solution. Les dirigeants et les hommes responsables du destin de leur pays m'ont accueilli avec chaleur. J'ai pu constater à chacune de mes étapes combien la Suisse était respectée et combien est grand le capital de confiance et de crédibilité dont elle dispose. On ne dira jamais assez combien il est nécessaire, avec les Arabes en particulier, de créer des liens et des contacts personnels. Et il ne suffit pas de les créer; il faut encore les cultiver et, si besoin est, les mettre à profit. Je m'y emploierai.

Pendant trop longtemps, la Suisse ne s'était pas montrée au niveau d'un conseiller fédéral dans cette région. Tous mes interlocuteurs m'ont dit combien ils étaient reconnaissants à la Suisse pour le rôle qu'elle a joué et qu'elle continue de jouer dans le monde, et la mise à disposition de notre territoire pour les conférences de réconciliation nationale au Liban a tout particulièrement été appréciée. On m'a assuré que l'on ferait appel à nous au cas où une conférence internationale devrait se réunir. Lorsque j'en ai parlé au Président Hafez el Assad, qui voyait cette conférence internationale se réunir sous les auspices de l'ONU, et lui ai rappelé que la Suisse n'était pas membre de l'ONU, il m'a répondu que cela lui était égal et que, si une conférence internationale devait avoir lieu, la Suisse pourrait y participer. Personnellement, je le souhaite. La Suisse a un atout dans cette région que tous les pays n'ont pas. Nous entretenons d'excellentes relations avec tous les gouvernements et toutes les parties concernées par le conflit du Proche-Orient et à chacune de mes étapes, j'ai tenu à rappeler les principes généraux de notre politique étrangère: neutralité, universalité, solidarité et avant tout notre disponibilité pour la mise à disposition de nos bons offices et notre territoire, cela dans la mesure de nos moyens, dans la discrétion et sans étalage inutile des services que nous proposons. J'ai pu constater que notre neutralité est comprise et notre disponibilité extrêmement appréciée. M. Shamir a même parlé de "votre trésor de disponibilité" et de "votre trésor de bons offices"

J'ai également, à chaque étape, évoqué, à propos de tous les conflits de la région (Sahara, conflit du Proche-Orient, Liban, Iran-Iraq), le rôle bénéfique du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et je n'ai pas manqué d'insister sur la nécessité de soutenir ses efforts. A ma demande, le secrétaire général de la Ligue arabe, s'est déclaré disposé à intervenir auprès des autorités du Maroc pour qu'elles autorisent les délégués du CICR la possibilité

de rempli sa mission. La Jordanie et le prince Hassan en particulier m'a également promis d'intervenir auprès de leur allié, l'Irak, afin de faciliter la visite des camps de prisonniers iraniens par les délégués du CICR: J'ai saisi l'occasion pour m'entretenir des problèmes qui, depuis quelques mois, secouent l'UNESCO et de faire connaître à nos interlocuteurs notre politique consistant à travailler de l'intérieur aux réformes fondamentales pour la remise sur rails de cette organisation. J'ai été frappé de constater qu'aucun de mes interlocuteurs n'envisageait de quitter l'UNESCO et tous partageaient notre point de vue et pensaient qu'il fallait se livrer à une réflexion de l'intérieur à propos de cette organisation.

Enfin, à chacune de mes étapes, j'ai présenté des cas concrets ressortissant aux questions bilatérales. J'ai été sollicité par notre industrie et j'ai ici une liste d'interventions que j'ai faites sur le plan bilatéral, liste dont je ne veux pas vous donner connaissance dans le détail. Je ne citerai que deux cas. Il s'agit de l'indemnisation par l'Egypte que l'ai obtenue, d'un Suisse qui avait perdu ses biens, cas qui avait toujours été négligé par l'Egypte. Je suis également intervenu en faveur du propriétaire d'une maison qui avait été détruite lors du bombardement par l'aviation israélienne du siège du secrétariat de l'OLP à Tunis. J'ai remis aux autorités israéliennes un aide-mémoire et on m'a promis qu'on étudierait de problème très attentivement et qu'il sera réglé dans les meilleurs délais.

L'exposé que je vous ai fait n'est, comme vous le pensez bien, qu'un résumé des visites officielles que j'ai faites dans six Etats différentes et des conversations que j'ai eues avec trente-quatre personnalités. J'ai essayé de vous donner des renseignements que je considère à la fois importants et intéressants, accompagnés de commentaires. Je ne prétends pas avoir obtenu des résultats concrets et immédiats - ce n'était d'ailleurs pas le but de mes voyages - mais je reste convaincu que les contacts qui ont été noués au cours de ce périple sont de première importance et qu'ils méritent être poursuivis car on ne peut aujourd'hui mener une politique étrangère digne de ce nom en restant tout simplement assis dans son bureau à l'ombre des marronniers de la Bundesterrasse!

Diskussion

Affolter: Von den Ausführungen unseres Aussenministers habe ich mit Interesse Kenntnis genommen. Eine solche Berichterstattung ist wichtig; wir müssen uns mit diesen Reisen und ihren Resultaten auseinandersetzen. Ich zweifle nicht daran, dass die Beschäftigung mit der Nahostpolitik

und die damit verbundenen persönlichen Kontakte interessant sind. Ich bezweifle nicht das positive Echo der Gastgeber und die wertvollen Einsichten, die diese Gespräche gebracht haben. Für mich zählen jedoch in erster Linie diejenigen Resultate, die nicht nur aus der Optik unseres Aussenministers, sondern unseres Landes wichtig und wertvoll sind. Davon war in den heutigen Ausführungen nicht viel die Rede. Um sich darüber ein Bild machen zu können, hätte man natürlich die Zielvorgaben kennen müssen. Darüber sind wir wenig informiert worden.

Meine erste Sorge ist, dass diese Reise in der schweizerischen Oeffentlichkeit und auch im Parlament auf zum Teil vehemente Kritik gestossen ist. Wir dürfen nicht einfach darüber hinweg gehen; wir müssen die Gründe erforschen. Ich sehe hauptsächlich drei-Steine des Anstosses:

1. Aufwand und Vorbereitung einer solchen "Reisekette" stehen in keinem vernünftigen Verhältnis zu dem, was daraus für unsere Landesinteressen resultieren kann. Der Nahe Osten ist ein Pulverfass, eine Hexenküche. Sich dort hinein zu begeben, ist an sich schon problematisch. Dass dort keine Lorbeeren zu holen sind, ist allgemein bekannt. Aber auch Informationsmissionen scheinen mir fragwürdig zu sein, weil sich dort die Verhältnisse von Tag zu Tag, von Woche zu Woche und von Monat zu Monat ändern. Wer gestern Freund war, ist heute Feind, wer heute Feind ist, ist morgen Freund usw. Wahrscheinlich an dieser Wechselhaftigkeit sind bisher auch alle Vermittlungsversuche gescheitert.

Dass diese Reisen für die persönliche Information unseres Aussenministers und des Departementes von Gewinn waren, ist unbestritten, für die schweizerischen Landesinteressen war dieser aber nicht hoch genug, als dass sich ein so grosser zeitlicher Aufwand rechtfertigen würde.

2. Unser Aussenminister und das EDA sollten sich Problemen annehmen, die unsere Bürger weit mehr belasten und die innenpolitische Reflexwirkungen haben: Die Asylantenfrage ist zu einem eigentlichen innenpolitischen Krisenherd geworden. Zur Bewältigung dieser Probleme bedarf es des vereinten Einsatzes aller beteiligten Departemente, auch des EDA! Nach meiner Beurteilung steuern wir einem schlimmen Problemkomplex entgegen. Es bedarf humanitärer, psychologischer und theologischer Erwägungen, aber ebenso sind eine Reihe von aussenpolitischen Sachfragen zu berücksichtigen. Der Schweizer Bürger stellt sich die Frage, weshalb sich unser Aussenminister mit den Problemen des Nahen Ostens befasst, die uns nicht sehr nahe liegen, weshalb zum Beispiel nicht Sri Lanka vermehrt Beachtung geschenkt wird.

3. Vor und während dieser Reisen haben sich einige spektakuläre Pannen und "Unverständlichkeiten" ereignet: Mit diesen Reisen wird versucht, das Ansehen der schweizerischen Aussenpolitik auszubauen, solche Pannen müssen ihm aber Abbruch tun! Deshalb ist die Kritik noch vermehrt aufgeflammt. Diese Ereignisse wurden von der Presse genüsslich ausgeschlachtet und haben zu der teilweise negativen Einschätzung geführt.

Ein Wort in persönlicher Sache: Ueber die in Jerusalem geübte Kritik an Repräsentanten unseres Parlamentes, habe ich mit Bundesrat Aubert einen kleinen Briefwechsel geführt. Mit Kritik am eigenen Parlament sollte man zurückhaltend sein. Wir Parlamentarier sind dazu berufen, gelegentlich ein kritisches Wort zu äussern. Diese Kritik ist im parlamentarischen Rahmen erfolgt. Dass ein Bundesrat im Ausland mit diesen Worten einen Repräsentanten unseres Parlamentes kritisiert, der auch der Kommission für auswärtige Angelegenheiten angehört, wird von vielen als stossend empfunden. Ich bedaure, dass das passiert ist.

Schweizerische Aussenpolitik sollte sich nicht in einem Elfenbeinturm abspielen und kann deshalb auch nicht von jeglicher Kritik ausgeklammert werden. Ich halte es für richtig, wenn Kritik im Parlament geäussert wird. Das ist immer auch eine Abschirmung und Rückversicherung gegenüber der weitergehenden Kritik in der Oeffentlichkeit. Der bei Ihrer Rückkehr, Herr Bundesrat Aubert, ausgebrochene Sturm der Kritik ist weder von mir noch vom Parlament ausgelöst worden.

In Ihrem Brief an mich haben Sie treffend festgehalten: "Notre politique étrangère a besoin de l'appui du Parlement et du peuple pour être vraiment efficace." In diesem Punkt sind wir uns einig!

Wenn das Volk das Ausmass Ihrer persönlichen Reisediplomatie nicht ohne weiteres versteht, leiden Ihr und das Ansehen des Departementes, aber auch die Glaubwürdigkeit der Aussenpolitik darunter. Wie die Aussenpolitik zu führen ist, ist Sache des Departementsvorstehers und hängt von seinem Temperament, seinem Stil ab. Kein Bundesrat kann aber im luftleeren Raum operieren! Sie können niemals gegen eine breite Ablehnung der öffentlichen Meinung Politik führen.

Ich habe nie die Meinung vertreten, eine Oeffnung der Schweiz sei nicht am Platz. Unsere Kommission hat aber die Voraussetzungen umrissen, und wenn daran etwas geändert werden soll, ist ein Beschluss erforderlich: Diese Reisen müssen wichtig und für unser Land von Bedeutung, sie müssen für Volk, Parlament und unsere Kommissionen verständlich sein. Deshalb müsste überprüft werden, ob nicht eine vermehrte

Zurückhaltung angebracht wäre, was diese Auslandkontakte betrifft. Das könnte zu einer breiteren Abstützung der schweizerischen Aussenpolitik im Volke führen. Ich bin zu einer konstruktiven Zusammenarbeit auf diesem Boden bereit. Ich mache nur eine Voraussetzung: Auch das EDA, auch unser Aussenminister müssen kritischen Erwägungen gegenüber offen sein. Man mag mir ankreiden, dass ich diese oft etwas vehement äussere, aber ich finde es besser so, als wenn man mit seiner Meinung hinter dem Berg zurückhält. Wenn wir zusammen eine glaubwürdige Aussenpolitik führen wollen - das Parlament in Unterstützung der Tätigkeit des Aussenministers -, müsste der richtige Weg zwischen einer etwas konservativen, traditionellen Führung der Aussenpolitik und einer verstärkten Aktivität liegen. Diese war in letzter Zeit vielleicht etwas überbetont. In diesem Sinne sollten wir nun unter diese Nahostreisen einen Strich ziehen. Wir haben die entstandenen Misstöne bedauert, es ist aber sinnlos, in der Vergangenheit herumzustochern. Mit Hilfe des Parlamentes und dieser Kommission werden wir auch in Zukunft versuchen, die Führung der Aussenpolitik zu begleiten und Ihnen zu helfen - auch gegenüber der Oeffentlichkeit.

Miville: Noch selten habe ich einen so ausführlichen Vortrag gehört, der in jeder Phase Neues brachte und von so hohem informativem Wert war. Dazu wollte ich mich kurz äussern, die Diskussion mit Herrn Affolter über die Kritik an diesen Reisen aber nicht mehr weiterführen. Nachdem er aber seine Sicht so eingehend dargelegt hat, muss ich doch dazu Stellung nehmen.

Zuerst zum Gemeinsamen: In den Pressekritiken sind überall zwei Dinge hervorgehoben worden: Es gehe nicht darum, die persönliche Integrität und den guten Willen des Departementsvorstehers in Zweifel zu ziehen. Es müsse aber gelingen, Antriebskräfte und Zielsetzungen unserer Aussenpolitik dem Volke verständlich zu machen. Darin gehe ich mit diesen Kritiken einig. Gleichzeitig sehe ich aber auch die Schwierigkeiten, die sich einem solchen Unterfangen in den Weg stellen: Wenn sich die Diplomatie eines Landes und ihre Spitze o r i e n t i e r e n d an das Volk wenden, müssen sie Stellung beziehen. Deshalb müssen solche offiziellen Informationen zu weiteren Schwierigkeiten führen. Sogar wenn es gelingen würde, unser Volk in objektivster Art und Weise über aussenpolitische Zielsetzungen und Aktivitäten zu informieren, hätte man anderntags Proteste aus allen Ecken der Welt.

Diese Schwierigkeiten ändern aber nichts daran, dass jede Tätigkeit unseres Staates vor dem Volk dargelegt, verantwortet und verständlich gemacht werden muss. Das gilt auch in bezug auf die Aussenpolitik.

An den Ausführungen Herrn Affolters möchte ich folgende Einschränkungen machen: Er unterliegt vielleicht einem

Irrtum, wenn er immer betont, im Volk sei ein Sturm der Entrüstung ausgebrochen usw. Uns Parlamentariern werden hauptsächlich Aeusserungen aus denjenigen Richtungen zugebracht, in die wir uns bewegen, aus den Kreisen, in denen wir verkehren. Der Proteststurm war doch weitgehend derjenige einer Presse, die keine Gelegenheit überspringt, uns einem

- damit meine ich uns alle - eines auszuwischen.

(Man verfolge jetzt nur die Berichterstattung gewisser Zeitungen über die Asylpolitik!) Meiner Ansicht nach darf man dieser scharf akzentuierten Kritik in der Presse keine übertriebene Bedeutung zumessen.

Herr Aubert wollte keine Lorbeeren ernten, sondern es ging ihm darum sich zu informieren, in einem in schwer überblickbare Konflikte verstrickten Teil dieser Welt unsere Präsenz zu markieren, die jetzt am Genfer Gipfel als friedensfördernde Präsenz gelobt worden ist. Das kann man verschieden beurteilen; wir werden uns darüber nicht einigen.

Herr Affolter macht einen Unterschied zwischen der Optik des Bundesrates und derjenigen des Volkes: Ich weigere mich, zwischen Optik und Anliegen des Bundesrates und derjenigen des Volkes einen Unterschied zu machen. Das gilt für alle sieben Departemente. Solange die von uns gewählten Bundesräte an ihrer Arbeit sind, mache ich keinen Unterschied zwischen dem, was sie anstreben und vertreten und dem, was unserm Volke dient. Das ist eine Frage des Vertrauens. Dieses Vertrauen habe ich zu allen sieben Bundesräten. Hätte ich es nicht mehr, würde es mir sehr schwer fallen, in diesem Lande als Parlamentarier zu wirken.

Ich bin zutiefst davon überzeugt, dass auch die Aktivitäten Bundesrat Auberts von ihm aus gesehen Aktivitäten im Interesse unseres Landes und unseres Volkes sind und als solche betrachtet werden müssen.

Wenn wir vom Departement sprechen, müssen wir immer auch seine Mitarbeiter einbeziehen. Wir haben in dieser ganzen Diskussion einen Fehler gemacht, weil wir immer nur den Chef dieses Departementes sehen. Seine Politik wird doch von seinen Spitzenleuten mitgetragen. Der Ueberblick, den wir heute erhalten haben, stellt eine grossartige Leistung dar, zu der wir allen Beteiligten nur gratulieren können.

Die Situation im Nahen Osten erinnert mich an ein Puzzle, dessen einzelne Stücke nicht aus dem gleichen Spiel stammen ... Es ist niederschmetternd, diese Vielfalt von Tendenzen, Richtungen, staatlichen Direktiven, Bewegungen und Minderheiten von Bewegungen zur Kenntnis nehmen zu müssen und sich vorzustellen, wie das je unter einen Nenner gebracht werden soll. Eine wirklich entscheidende Rolle können in diesem unmöglichen "Puzzle" nur die Grossmächte spielen.

Insgesamt bin ich froh darüber, dass sich unser Land in dieser Region gezeigt hat und dass es in der Welt als eine Kraft anerkannt wird, die sich um den Frieden bemüht.

Gadient: Auch ich bedanke mich für die wertvolle Information, die ich mir im Anschluss an eine solche Reise sehr gewünscht habe. Ich sehe darin einen sehr konkreten Schritt in der Realisierung eines unserer grundlegenden Anliegen, wonach die Aussenpolitik vermehrt auch in grundsätzlicher Hinsicht Gesprächsgegenstand unserer Kommission und des Parlamentes sein soll. Das ist ein erster Erfolg der umsichtigen Bemühungen unseres scheidenden Präsidenten. Dieser Zielsetzung näher zu kommen, war Teil seines Konzeptes, und dafür möchte ich ihm und allen Beteiligten danken.

Im Zusammenhang mit der Interpellation Affolter hatten wir Gelegenheit, im Parlament die grundsätzlichen Voraussetzungen einer solchen Reise zu diskutieren. Ich habe damals erklärt, es könne nicht angehen, den Bundesrat zu zwingen, seine auf den Einzelfall bezogenen aussenpolitischen Strategien oder Taktiken vorgängig auf den Tisch des Hauses zu legen oder gar bewilligen zu lassen. Noch vielmehr muss das für die sogenannten "Briefträgerfunktionen" Gültigkeit haben: Ich war recht konsterniert, unmittelbar nachher von Bundesrat Auberts Auftrag zu hören, eine Botschaft von Aegypten nach Israel zu überbringen.

In meiner Stellungnahme hatte ich mein Einverständnis in die Art und Weise bundesrätlicher Aussenpolitik, wie sie erläutert worden war, erklärt. Trotz der erwähnten Vorkommnisse habe ich auch der Presse gegenüber in diesem Sinne argumentiert. Ich fühle mich deshalb legitimiert, heute in diesem Kreise ein offenes Wort zu reden. Ich bin nach wie vor der Meinung, dass wir auf der Linie der guten Dienste unsere Bestrebungen fortsetzen müssen. Ein wesentlicher Teil der Aussenpolitik muss sich notwendigerweise im Ausland vollziehen. Gute Dienste bedürfen einer Vertrauensbasis, einer Atmosphäre des gegenseitigen Verständnisses; nichts ist besser geeignet, diese Voraussetzungen zu schaffen, als das persönliche Gespräch. Je konkreter man im einzelnen Fall aber wird, desto problematischer wird es! Meine These ist, dass es dann heikel wird, wenn der Chef ganz konkrete aussenpolitische Vorhaben realisieren will, weil sich dann die Gefahr des Festfahrens der Verhandlungen einstellt. Deshalb glaube ich, dass der Rahmen der beabsichtigten Operation nicht sorgfältig genug abgesteckt werden kann. Dazu bedarf es eines ausserordentlichen Ueberblicks. Es muss mit Umsicht vorbereitet und agiert werden - und dazu gehört letztlich auch die Frage der Information. Deshalb ist es manchmal besser, die guten Dienste in aller Stille zum Tragen zu bringen. Das müssten wir noch vermehrt bedenken.

Herr Miville hat vorhin die mitverantwortliche Spitze der Diplomatie angesprochen: Man weiss heute, dass die Amerikaner eigentliche Planspiele durchführen - mit Varianten, möglichen Entwicklungen des Gesprächs, möglichen Antworten etc. Das gehört in den Bereich der Stabsaufgaben; ein Chef muss sich in dieser Hinsicht voll auf seinen Stab verlassen können. - In den Zeitungen stand zu lesen, Bundesrat Aubert habe von einer vollen Uebereinstimmung mit der Nahostpolitik Tunesiens gesprochen. Er hat seine Aeusserungen nachträglich präzisiert. Mit solchen Interpretationen musste gerechnet werden; das war vorauszusehen. Vorauszusehen waren auch die Interpretationen, die die Syrer aus Ihrer Fahrt von Damaskus nach Beirut abgeleitet haben. Solche Gefahren müssten von den Stabsleuten erkannt und entsprechend ausgeklammert werden!

Bei aller Notwendigkeit dieser Art und Weise aufbauender Aussenpolitik: Der Rahmen muss entsprechend umsichtig abgesteckt werden und es darf nicht eine Freizone von Verhandlungen mit einbezogen werden, die zu solchen Reibungsflächen führen kann.

Der Nahe Osten ist ein aussergewöhnlich heikler Raum. Es wird kaum möglich sein, den Problemen von aussen her beizukommen. In diesem Intrigennetz muss ein schweizerischer Vermittlungsdienst a priori an seine Grenzen stossen. Wir müssen deshalb zurückkommen auf den Nenner der Bereitschaft und der Dokumentation dieser Bereitschaft, dass wir unsere guten Dienste zur Verfügung stellen. Man soll um die Vertrauensbasis Schweiz wissen, aber das setzt eine grosse Zurückhaltung voraus.

Ich gehe mit Herrn Affolter darin einig, dass die Asylantenproblematik im EDA eine vermehrte Beachtung finden sollte. Kontakte mit Sri Lanka, Zaire, der Türkei usw. und Einblendungen in die Situationen dieser Länder könnten von hoher Bedeutung sein - auch in dem Sinne, dass wir unsern Mitbürgern deutlich machen, dass eine aktive Aussenpolitik in diesem Umfeld auch eine unmittelbare, sehr konkrete Rückwirkung haben kann.

Ich verstehe meine milde Kritik im Sinne eines konstruktiven Beitrages. Ich habe sie nur in diesem Kreise geäussert und werde nach aussen im Sinne der Solidarität und unserer Geschlossenheit weiterhin keine solchen Töne laut werden lassen.

Frau Meier Josi: Wir Schweizer haben eine eigentümlich ambivalente Haltung: Sie schwankt zwischen einer Stimmung "y' en a point comme nous" und einer betonten Einigelung, beinahe einem Minderwertigkeitskomplex. Im Zusammenhang mit aussenpolitischen Themata ist es wichtig für uns, eine gute mittlere Stellung der natürlichen Sicherheit und der Offenheit gegen aussen zu finden.

Heute wurde im Zusammenhang mit diesen Reisen erneut die Frage nach der Glaubwürdigkeit unserer Aussenpolitik gestellt. Man muss unterscheiden zwischen der Glaubwürdigkeit aussen und der Glaubwürdigkeit innen. Aufgrund dieses Berichtes, der Reaktionen im Ausland und der Reaktionen ausländischer Vertreter im Inland komme ich zum Schluss, dass an der Glaubwürdigkeit der schweizerischen Aussenpolitik im Ausland kein Zweifel sein kann. Unsere Aussenpolitik wird nach wie vor nach den gleichen grundsätzlichen Prinzipien geführt. Diese Reisen in den Nahen Osten dienten vor allem dazu, den Grundsatz der Disponibilität zu vertreten. Hier dürfen uns auch gewisse widersprüchliche Presseäusserungen in den verschiedenen Ländern nicht täuschen, denn selbstverständlich ist dort die Aussenpolitik auch Innenpolitik! Deshalb wird immer wieder versucht, die in internationalen Kontakten gefallenen Aeusserungen zugunsten der eigenen Interessen auszumünzen.

Mir scheint es grundsätzlich keineswegs abwegig zu sein, dass man sich in den Hexenkessel des Nahen Ostens begibt. Dass solche Reisen mit Krisenzeiten zusammenfallen, lässt sich kaum vermeiden, weil dort eine Krise die andere ablöst. Die Lage erinnert tatsächlich an ein Puzzle - an ein Puzzle, das man in der Luft zusammensetzen versucht! Es fehlt jegliche Unterlage. Diese Länder bilden zusammen ein problematisches Ganzes. Die Informationen werden besser vergleichbar, wenn sich ein Einzelner in jedes dieser Länder begibt, als wenn die Botschafter eingesetzt werden und jeder zu verschiedenen Zeiten unter verschiedenen Umständen verschiedene Informationen einholt. Hier kann ich Vorteile sehen. Es dürfte allerdings schwierig sein, nicht in das Messer der verschiedenen Interpretationen zu laufen und sich von einem zum andern Besuch nicht umstimmen zu lassen.

Der persönliche Kontakt hat zwei Vorteile: Es begegnen sich Menschen. Es hat sich in Genf beispielhaft gezeigt, dass durch solche Begegnungen Schwierigkeiten - wenigstens formal - überwunden werden können, die sich sonst kaum überbrücken lassen. Der weitere Vorteil ist, dass ein Problem sozusagen personifiziert wird. Es ist für das Volk immer günstig, wenn man Probleme anhand von Personen sozusagen "visualisieren" kann.

Es scheint mir auch deshalb gerechtfertigt, sich in Krisensituationen zu informieren, weil unsere Existenz und unser Friede davon abhängen, dass es in diesen Krisenherden zu keinen Eklats kommt. Wir sind mit dem Schicksal dieser Gegenden verbunden. An diese Selbstverständlichkeit muss vielleicht hie und da erinnert werden.

Aussenpolitisch ist die Glaubwürdigkeit der Schweiz eindeutig erwiesen und durch die Gipfelkonferenz in Genf erneut bestätigt .

Innenpolitisch bleibt die Krux, die unter verschiedenen Aspekten angegangen wurde: Die Kritiken sind eine Tatsache, ob ich sie akzeptiere oder nicht. Wenn ich sie als nicht gerechtfertigt empfinde, muss ich versuchen, sie in Zukunft zum voraus abzufangen. Das ist das Grundproblem: Wie können diese Querschlägereien vermieden werden? Kritik wird sich nie ganz ausschliessen lassen. Unsere Bundesräte können tun und lassen, was sie wollen, Kritiker werden sich immer einstellen. Wir müssen uns aber auch bewusst sein, dass kein Feld für die Medien so günstig ist, ihre Kritik auszulassen, wie dasjenige der Aussenpolitik...

Die letzte Debatte im Oktober hat uns die Mitteilung über mögliche Informationen zwischen Aegypten und Israel gebracht. Ich habe dieses Vorgehen psychologisch, nicht aber sachlich verstanden.

Solche Informationen sollten in Zukunft ausschliesslich in der Kommission gegeben werden. Wenn solche Informationen im Plenum laut werden, verbaut man dadurch die Möglichkeit, die entsprechenden Ziele zu erreichen. Ein Dementi musste ja kommen.

Was die Interpretationen von Reden betrifft, wäre eine wesentliche Verbesserung möglich. Hier ist ein grosser Effort nötig. Beispiel: Die Aeusserungen Bundespräsident Furglers wurden in der Prawda in ihrer Tendenz verdreht publiziert. Eine Falschinformation auf unserer Seite war aber nicht möglich, weil der ganze Text der Rede sofort publiziert wurde. Hier sollte vom EDA aus in Zukunft ein Mehreres getan werden: Die Publikationen müssen rechtzeitig bereit sein und es dürfen keine Kosten gescheut werden, um die nötigen Informationen rasch anzubringen.

Vor der angekündigten Moskaureise sollte unsere Kommission intensiv informiert werden. Das Konzept der Presseinformation sollte sehr sorgfältig - auch auf der psychologischen Ebene - vorbereitet werden. Dass auch dieses Reiseziel kritisiert werden wird, ist ja vor auszusehen. Bestimmte Kontakte, die für die breiten Bevölkerungskreise nicht unbedingt einleuchtend sind, müssen im voraus medienmässig richtig aufgebaut werden.

Auch ich habe mir das Stichwort Asylpolitik vorgemerkt: Es ist unbestritten, dass es in den Bereich der internationalen Beziehungen gehört. Ueber die Art der Kontakte, die stattfinden könnten, geistern die verschiedensten Meinungen herum. Mir scheint es wichtig, dass die interdisziplinären Gespräche so geführt werden, dass eine "unité de doctrine" über das Vorgehen erarbeitet wird und dass man uns informiert, wie man diese Probleme angehen will. Hier ist sehr viel diplomatisches Geschick erforderlich.

Herr Dobler erinnert noch einmal an die Kette von Kritiken und Dementis, die die Mitteilung Bundesrat Auberts vor dem Ständerat über seinen von Aegypten erhaltenen Auftrag auflöst hatte: In den Räten besteht ein offensichtliches Interesse an Informationen in bezug auf die Aussenpolitik. Andererseits fordert die Diplomatie die Wahrung der Grenzen der Vertraulichkeit; wo diese zu ziehen sind, ist eine Frage des Masses. Involviert werden zudem auch die Interessen des betreffenden Drittstaates. Wir haben also drei verschieden gelagerte Interessen. Welchen Weg sieht der Bundesrat in Zukunft für die Lösung solcher Dilemmas vor? Wie wird er sich verhalten?

Wenn schon ein vermehrtes Eingreifen des Parlamentes in die Aussenpolitik gewünscht wird, müssen Sie auch mit einem entsprechenden Echo rechnen. Je mehr Tätigkeit entfaltet wird, desto grösser wird das Echo. Das ist die logische Konsequenz. Daran wird man sich auch im EDA gewöhnen und sich damit auseinandersetzen müssen.

Mme Bauer: Deux conceptions s'affrontent concernant la politique étrangère de la Suisse. M. Affolter critique systématiquement la politique étrangère du chef du département, son déroulement et la coopération au développement; sa conception est celle d'une Suisse repliée sur elle-même et je le regrette profondément. La conception de M. Aubert témoigne d'une ouverture du monde. Il a, peut être avec une certaine maladresse, mais qui de nous est parfait?, développé une politique des contacts internationaux, qui justifie du fait que la Suisse ne fait pas encore partie de l'ONU. Elle ne peut donc pas par cette voie développer des contacts avec des chefs d'Etat étrangers, contacts irremplaçables.

L'intensification de la politique des bons offices de la Suisse ne cesse d'être réclamée par les milieux les plus divers, au sein du Parlement, par les Eglises, par la Société des sous-officiers et même le parti radical. Il y aurait peut-être lieu de demander à M. Affolter ce que son parti entend par là. Ce n'est certainement pas en restant entre nous qu'on va développer une politique des bons offices.

M. Gadiant a abordé le problème des réfugiés. Je pense comme lui que le DFAE doit s'engager davantage dans la solution de ce problème, qui n'est pas seulement du ressort du Département de justice et police. Notre pays a un rôle à jouer dans ce domaine et je demande à M. Aubert de réfléchir à l'opportunité d'intensifier les contacts dans ce sens.

On a aussi évoqué les critiques qui se sont élevées dans l'opinion publique et dans la presse. Or, ces dernières sont influencées par les prises de position de certains parlementaires. Au lieu de flatter les instincts les plus égocentriques

de la population, ne faudrait-il pas plutôt lui faire comprendre la nécessité d'une ouverture au monde, d'un monde profondément interdépendant?

Mon cher collègue Affolter, j'ai de l'amitié pour vous mais je crains qu'à force de ne souligner que les aspects négatifs de notre politique étrangère, vous ne donniez l'impression pénible de régler des comptes personnels et que vous ne perdiez finalement votre crédibilité. La décision en ce qui concerne les voyages de M. Aubert émane du Conseil fédéral tout entier. Les représentants de votre parti au sein de celui-ci partagent-ils absolument tous les jugements négatifs que vous formulez? Je souhaite qu'au sein de notre commission, on émette des critiques plus constructives, plus positives. Je suis convaincue que vous en êtes capable et souhaitez, pour le bien de notre pays et de l'humanité tout entière, que cette commission s'attache non seulement à corriger certaines erreurs qui ont été commises mais encore poursuive une politique des bons offices qui, seule, justifie notre neutralité et notre existence de petit pays. Notre neutralité active est un principe auquel nous tenons beaucoup. Tâchons de réaliser une action constructive dans un monde qui en a véritablement un grand besoin.

M. Jelmini: Je crois qu'il faut remettre l'église au milieu du village, parce que tout se qu'on a entendu jusqu'à présent est assez exagéré. Je n'ai jamais entendu personne dans cette commission ni au sein du Parlement critiquer la politique d'ouverture pratiquée par le Conseil fédéral. Il ne faut pas oublier que c'est lui qui détermine la politique étrangère de notre pays. Le chef du DFAE n'en est que l'exécutant.

Mme Bauer a dit que la conception de M. Affolter en matière de politique étrangère de la Suisse n'est pas celle de M. Aubert. Or, la divergence ne porte pas sur le fond; elle porte sur la méthode utilisée pour atteindre les objectifs, que nous approuvons tous.

L'exposé de M. Aubert sur son voyage au Moyen-Orient est intéressant. Il a accompli durant son voyage un travail d'approche, qui est un travail de patience et qui ne doit pas être interprété comme une tentative d'obtenir des résultats déterminés le plus rapidement possible. Nous approuvons les efforts d'ouverture de notre Conseil fédéral car ils permettent de mieux connaître le Moyen-Orient, dont tout le monde s'approche jusqu'au moment où l'incendie éclate. Quant ça flambe, tout le monde se retire. Voyez la politique étrangère des Américains, en particulier, que quelqu'un a louée ici: lorsqu'ils entrevoient la possibilité d'aboutir à un résultat, à un Camp David, ils sont là, et quant ça brûle, ils deviennent un tout petit peu plus prudents. Je le répète, c'est une affaire de patience. Il faut être présent,

mettre à disposition nos bons offices si les parties intéressées en expriment le désir, mais nous ne devons pas nous imposer.

Pour ce qui est de la conférence de presse, il me paraît qu'il serait quelque peu difficile de faire aujourd'hui à l'intention de la presse une synthèse de nos travaux. Rien d'éclatant n'est ressorti de nos délibérations et la presse comme l'opinion publique attendent uniquement des faits éclatants et nouveaux. Il faut être très attentif aux réactions de l'opinion publique. Le peuple manque parfois de prudence et de patience s'agissant de la politique étrangère. La presse devrait orienter l'opinion publique dans le sens de la patience et d'une certaine collaboration, contribuer à former un esprit d'ouverture à l'égard de l'étranger. Le rôle d'information de la presse est très important. Peut-être faudrait-il aussi, au niveau du Conseil fédéral et du département, renforcer l'information vers l'extérieur de façon à éviter que ne se répandent dans l'opinion des interprétations qui ne correspondent pas à la réalité.

Affolter: (zu Frau Bauer): "Destruktive Kritik" zu üben, war sicher nicht der Sinn meiner Aeusserungen. Ich danke Herrn Jelmini, der das bereits festgestellt hat. Es geht auch nicht darum, das aussenpolitische Konzept meiner Partei irgendwie in Frage zu stellen. Wir wissen genau, dass sich die Schweiz nicht in ein Schneckenhaus zurückziehen darf. Wir müssen offen sein und das Parlament muss die entsprechende Politik der Oeffnung nach aussen mittragen. Zu einem Ziel können aber verschiedene Wege führen. Ich weise den Vorwurf in aller Form zurück, dass meine Kritik speziell Bundesrat Aubert oder die von ihm vertretene Politik treffen sollte. Ich habe deutlich gesagt, dass ich diese Politik im Parlament mittrage und dass konstruktive Kritik mithelfen soll, ihr die Glaubwürdigkeit zu erhalten. Das Ansehen der Schweiz in der Welt muss intakt bleiben.

Frau Bauer (zu Herrn Affolter): Ich habe von "negativer", nicht von destruktiver Kritik gesprochen. Das ist nicht das gleiche!

Miville: Hoffentlich ist es unser aller Meinung, dass der Artikel in der Schweizer Illustrierten über Bundesrat Aubert und seine Darstellung mit einer Narrenkappe eine Schande und dieses Verlanges unwürdig war!

Präsident: Ich habe drei Fragen zu stellen, die sich alle auf Personen beziehen: Kritisiert wurden vor allem die Besuche des Departementschefs bei den Herren Kaddoumi, Klibi und

Berri:

- Herr Kaddoumi sei nicht Vertreter eines Landes, sondern einer Organisation, die keine Regierung darstelle;
- die "Ligue arabe", deren Generalsekretär Herr Klibi ist, sei ebenfalls kein Staatswesen;
- Herr Berri habe einiges auf dem Kerbholz im Zusammenhang mit den gegen die USA gerichteten Aktionen.

M. Aubert, conseiller fédéral: Je constate que le rapport que je vous ai présenté n'a pas été discuté et que l'on n'a discuté pendant une heure que de deux ou trois détails dont la presse s'est emparée, je vous donnerai quelques explications car la presse nous a trahi, alors que ceux qui étaient sur place après les derniers entretiens que j'ai eus en Israël ont dit, je m'excuse de vous le dire, qu'ils étaient fiers de leur conseiller fédéral.

Je désire répondre à quelques critiques émises au cours de cette discussion parce-que nous avons fait du bon travail et j'insiste sur la somme de travail qu'a représentée pour nos ambassadeurs l'élaboration de ce rapport.

On nous a demandé pourquoi nous étions allés là-bas alors que la Suisse a des ambassadeurs sur place. C'est tout simplement parce que nos ambassadeurs ne sont pas reçus par les chefs d'Etat ni par les Premiers ministres; ils le sont rarement par les ministres des affaires étrangères. Si nous voulons avoir une information de première main au plus haut niveau, nous devons nous déplacer nous-même. La Suisse n'est pas membre de l'ONU et nous ne pouvons donc pas bénéficier des contacts bilatéraux qui peuvent s'établir dans les couloirs de cette organisation.

Les membres de la commission qui se sont exprimés n'ont émis aucune critique à l'égard du rapport relatif à mes voyages au Proche-Orient. Je les remercie de leur soutien, de même que de leurs critiques, que je considère comme constructives. J'aimerais simplement les replacer dans un certain contexte.

On a soulevé le problème de l'information. Celle-ci doit incontestablement être améliorée. Sous quelle forme? Comment, demande M. Dobler, donner à l'avenir une information nécessaire qui ne soit pas contraire aux usages diplomatiques et soit discrète? Cet équilibre est souvent difficile à réaliser.

M. Affolter a déposé une interpellation qu'il a demandé à la commission d'accepter en tant qu'interpellation de la commission, ce qu'elle a refusé. M. Affolter l'a alors déposé

en son nom, munie de 24 signatures. L'objet de l'interpellation était l'information. Il n'y a pas de divergence entre nous à ce sujet: l'information doit être intensifiée. Or, lors du développement de son intervention le 18 juin 1985 devant le Conseil des Etats, M. Affolter ne s'est pas contenté de parler d'information; il a encore émis des critiques assez violentes au sujet de la politique des voyages du chef du DFAE. Une deuxième discussion a eu lieu le 3 octobre, quatre jours avant mon départ pour l'Egypte et Israël, au cours de laquelle les critiques ont été renouvelées. Je pense qu'il faudrait dans la mesure du possible éviter d'émettre des critiques pendant de tels voyages. Pendant que j'étais en Israël, il y a encore eu une émission télévisée, à laquelle ont participé MM. Affolter et Miville et au cours de laquelle a de nouveau été critiquée la politique des voyages.

Nos voyages ont commencé le 2 mai et se sont terminés le 15 octobre. Pendant ce temps, il y a eu les débats publics du 18 juin et du 3 octobre, l'émission télévisée du 13 octobre. C'est la deuxième fois qu'on me joue la pièce. On me l'a jouée une première fois en 1979 lorsqu'un conseiller national a fait certaines déclarations dont j'avais pris connaissance alors que j'étais en Côte d'Ivoire. J'ai dû répondre à la télévision là-bas sur place à la question "Que pensez-vous des déclarations de M. Walter Hofer?" Comment dans ces conditions maintenir la crédibilité de notre politique étrangère?

Je n'ai vu aucun inconvénient au dépôt de l'interpellation de M. Affolter qui a obtenu l'urgence. Je partage entièrement son avis quand il dit que ce qui se passe en Tunisie ou ce que pense M. Moubarak n'intéresse que très moyennement le citoyen suisse. J'aimerais tout de même lui rappeler que le Proche-Orient est un point chaud du globe, où peut se décider la paix ou la guerre.

Quelle a été notre mission? Nous l'avons dit et M. Affolter l'a également relevé, nous n'allions pas là-bas pour proposer un plan de paix, mais pour recueillir des informations afin d'avoir une meilleure connaissance de ces pays et surtout pour leur offrir nos bons offices et mettre notre pays à leur disposition pour leur permettre de se réunir autour de la table de négociation, s'ils le désirent, plutôt que de s'affronter sur une scène publique. Je ne crois pas que Jordaniens et Israéliens pourraient se réunir aujourd'hui publiquement comme l'ont fait Reagan et Gorbatchev. Ils ne pourraient le faire que très discrètement.

Il ne fallait pas attendre un résultat concret de ce voyage, mais il pourrait une fois y avoir un problème grave où des citoyens suisses seraient impliqués et qu'un entretien au plus haut niveau soit nécessaire pour sauver ces Suisses.

Ce serait alors un but précis, mais le voyage que nous avons fait était un voyage d'information destiné surtout à faire mieux connaître notre pays, notre neutralité, notre disponibilité, et en même temps à mieux connaître ces pays.

Je comprends parfaitement que M. Affolter souhaite une meilleure information et je partage l'avis de M. Dobler concernant la discrétion de l'information. Un équilibre entre ces deux impératifs devra être trouvé. Je pens qu'avant mon voyage à Moscou, s'il a lieu, une information générale pourra être donnée à la commission ainsi que l'a demandé Mme Meier. Nous sommes prêts à la donner.

J'en viens maintenant aux deux "pannes" et tout d'abord à l'incident Moubarak, survenu après le 3 octobre. Après l'incident de Larnaca et le raid de l'aviation israélienne sur Tunis, la question s'était posée de savoir si nous devions quand même nous rendre en Egypte. Notre ambassadeur au Caire, M. Mordasini, a été convoqué au Ministère des affaires étrangères où on lui a dit qu'il faudrait qu'Aubert vienne; il pourrait transmettre un message du Caire à Israël. Je n'ai jamais déclaré que j'avais un message à remettre. Cela est absolument faux. M. Mordasini nous a indiqué que ce voyage serait souhaitable parce que les Egyptiens seraient heureux que je puisse remettre un message. Le Premier ministre M. Loutfhi m'en a effectivement remis un, que j'ai transmis à Israël.

Quels ont été les propos de M. Moubarak que vous avez entendu à la TV? C'est ce que j'appelle du journalisme de trottoir (c'est le terme consacré). Au moment d'entrer dans sa voiture, quant un journaliste lui a demandé s'il est vrai qu'il a remis un message à Aubert pour les Israéliens, Moubarak a répondu: "J'ai d'autres moyens de contact avec les Israéliens." Ce sont ses termes mêmes et il avait parfaitement raison. Il est donc faux de dire que je n'étais pas porteur d'un message.

Le deuxième incident est celui de l'Achille Lauro. Il s'est passé en deux phases. Nous n'avons pas été associés aux toutes premières négociations. Nous sommes intervenus afin que notre ambassadeur M. Mordasini soit également convoqué dans le "Krisenstab" qui a été réuni au Caire et qui comprenait l'ambassadeur de France, l'ambassadeur d'Italie et les autorités égyptiennes. M. Mordasini y est allé et a donc participé aux négociations. A ce moment, l'Achille Lauro était dans les eaux internationales. Il est entré ensuite dans les eaux nationales égyptiennes, il est allé à Port Saïd et c'est là que les autorités du Caire et les Italiens ont pris la décision de libérer les otages et de renvoyer ceux qui avaient détourné l'Achille Lauro. Nous n'avons pas participé à cette deuxième phase. Lorsque j'ai été interrogé à la TV, j'ai effectivement dit que nous avions participé, mais à ce moment-

là, la deuxième phase n'était pas encore intervenue. M. Mordasini, au cours de la première phase, a bien déclaré que nous ne pouvions pas participer à des négociations si l'on posait des conditions. Or, les terroristes avaient déclaré qu'ils ne lâcheraient les otages qu'à la condition qu'ils soient, eux, libérés. On savait que nous ne pourrions pas accepter cette condition et c'est pour cette raison que M. Mordasini n'a pas été convoqué à Port Saïd pour discuter de ces questions-là. J'insiste sur ce point: cela, c'était la deuxième phase. Il est donc faux de dire que nous n'avons pas participé, parce que notre ambassadeur était là. Il l'a expliqué lors de la conférence de presse.

Tels sont les deux incidents en question, qui ont causé beaucoup de tort, grâce d'ailleurs à toute la publicité qui a été faite à ce propos, alors que notre voyage a parfaitement réussi, au cours duquel nous avons été accueillis chaleureusement et avons noué des contacts qui pourraient se révéler utiles à l'avenir pour le rétablissement de la paix dans cette région du monde.

Je remercie M. Miville pour son soutien, comme M. Gadiant, qui a émis des critiques constructives, et M. Affolter, qui considère que les siennes sont aussi constructives.

Mmes Bauer et Meier se sont exprimées au sujet du problème que pose notre politique d'asile et relevé l'importance qu'il revêt sur le plan international. Notre département, je le reconnais, a un rôle important à jouer dans ce domaine et il le joue, mais le Département de justice et police a des responsabilités plus précises à cet égard et assume seul en particulier la responsabilité des refoulements. Lorsqu'on est allé chercher les Zaïrois à 4 heures du matin pour les refouler, le DFAE n'avait pas été informé de cette opération. C'était une opération policière exécutée par les polices cantonales. Je crois qu'on n'est pas toujours au courant du rôle joué par le DFAE et le Secrétaire d'Etat pourra vous donner des renseignements sur ce que nous avons fait et sur les difficultés que nous avons à obtenir des renseignements sur ceux qui sont refoulés.

M. Muheim m'a posé des questions au sujet des entretiens que j'ai eus avec MM. Klibi et Kaddoumi, qui ne sont pas des représentants d'un Etat, ainsi qu'avec M. Berri, chef chiite du mouvement Amal. Je rappelle que M. Berri porte le titre de ministre en charge du gouvernement libanais et qu'il est plus particulièrement responsable du Sud-Liban. Il était indispensable de prendre contact avec lui parce qu'il avait participé aux deux conférences de réconciliation de Genève et de Lausanne. Il a une influence énorme là-bas et grâce à ces contacts personnels, j'ai pu lui téléphoner alors que j'étais en mission à Bonn pour lui demander d'intervenir en faveur de la libération des otages américains et

de l'avion de la TWA. Quelques jours plus tard, M. Berri nous a rappelés pour nous demander si nous pouvions mettre notre ambassade à disposition pour y loger les otages, mais comme il nous demandait de prendre l'engagement de ne les relâcher que lorsque tant de prisonniers syriens détenus en Israël auront été libérés, nous avons dû refuser. Nous ne pouvions pas, en tant qu'Etat neutre et vue notre politique constante en la matière, nous prêter à un tel marchandage. Pour cette raison, la libération s'est faite par l'intermédiaire de la Syrie, mais je pense que le rôle que la Suisse a pu jouer n'est pas négligeable. Je le répète, les contacts personnels sont extrêmement importants et Berri est à l'heure actuelle un des personnages les plus importants du Liban.

Quant à mes contacts avec M. Klibi, Secrétaire de la Ligue arabe et personnage extraordinairement important, j'avais déjà eu deux entretiens avec lui en Suisse. Il était important que nous puissions poursuivre le dialogue avec lui. Quant à M. Kaddoumi, il était déjà venu une fois à Berne et sa visite avait été fortement critiquée à l'époque. Je pensais qu'il était aussi intéressant de le rencontrer puisque nous nous rendions ensuite en Jordanie, qui avait conclu l'accord d'Amman du 11 février 1985 avec Arafat.

Pour conclure, je vous remercie d'appuyer notre politique d'ouverture et de voyages et relever à l'intention de M. Affolter que, pour défendre les intérêts de la Suisse, nous devons être présents à l'étranger. Il est indispensable d'avoir des contacts surtout dans une région aussi explosive que le Proche-Orient, qui fait partie de la région méditerranéenne et est donc très proche de nous. Vous en connaissez les dangers pour la paix mais aussi l'utilité. Nous devons avoir des contacts plus suivis que jusqu'à présent avec les Etats arabes avec lesquels nous commerçons.

Frau Meier Josi: Herr Bundesrat Aubert, wie beurteilen sie das politische Gewicht der PLO im Lichte der heutigen Situation? Hat sich Entscheidendes geändert?

Affolter: Bundesrat Aubert hat auf das TV-Gespräch angespielt, das Herr Miville und ich bestritten haben. Bekanntlich wird man zu solchen Sendungen einfach aufgeboten. Herr Miville wird bestätigen können, dass ich mich dort zu den Nahostreisen ausgesprochen zurückhaltend geäußert habe unter dem Hinweis auf die Landesabwesenheit des Departementschefs. Das ist anerkannt worden. Mir schien hier eine gewisse Fairness geboten. Ich hätte dasselbe von Herrn Aubert in Jerusalem erwartet.

M. Aubert, conseiller fédéral: Je n'ai fait que répondre à une question qui m'avait été posée par le journaliste, qui

m'avait demandé pourquoi on critique aussi ouvertement mes voyages. Il y avait encore eu une émission à la TV. J'ai répondu à une question qui m'étais posée directement.

M. Ramseyer: Le rôle de l'OLP et celui d'Arafat, malgré la perte de prestige certaine après l'incident de l'Achille Lauro, reste important. Arafat a été reçu par le Roi Hussein, qui a été d'une grande prudence à son égard, et par le président Mubarak d'une manière éclatante, et il a fait au Caire une déclaration selon laquelle il continue la résistance mais renonce au terrorisme et à la violence, en tout cas hors des territoires occupés par les Israéliens. Malgré cette perte de prestige, je crois que tous les Etats arabes et les Israéliens sont conscients du fait que le processus de paix ne peut reprendre sans tenir compte de l'OLP et d'Arafat. Il y a au sein de l'OLP des dissidents qui sont soutenus en particulier par la Syrie mais il faut tenir compte d'Arafat si on veut voir aboutir le processus de paix. L'OLP dirigée par lui est encore un pion important et il garde la confiance du peuple palestinien surtout dans les territoires occupés.

Präsident: Meiner Auffassung und meinem Wunsche nach sollte diese Debatte sozusagen den Modellfall darstellen, wie eine ständerätliche Kommission aussenpolitische Handlungen und aussenpolitische Konzepte der Regierung beurteilt und diskutiert.

Unsere Diskussion lässt sich unter drei Punkten zusammenfassen:

1. Das Exposé: Es hat uns einen hervorragenden zeitgeschichtlichen, politischen Tour d'horizon über den Mittleren Osten vermittelt. Der Bericht über den Besuch der sechs Länder und der 34 Persönlichkeiten hat gezeigt, dass das EDA die Gesamtzusammenhänge dieser Region seriös analysiert, überprüft und formuliert hat. Die Kommission spricht für diesen Bericht den Dank und die Anerkennung aus.
2. Die Reiseproblematik: Reisen des Aussenministers und der Bundesräte sind und bleiben ein Instrument unserer Aussenpolitik. Sie sind ein notwendiges Instrument, wenn und soweit unsere Aussenpolitik als Oeffnung gegen aussen verstanden wird. Die Kommission hat diese Politik der Oeffnung in Verfolgung unserer schweizerischen Interessen als richtig bezeichnet. Die Oeffnung ist nicht das Ergebnis eines erzwungenen Willensaktes, sondern das Ergebnis der Entwicklung des Umfeldes, der Welt der Interdependenzen.

Die Reisetätigkeit wurde unter zwei Gesichtspunkten diskutiert und beurteilt: In grundsätzlicher Beziehung haben Sie erneut bestätigt, dass Aussenpolitik schlechthin und

die Reisetätigkeit als Teil der aussenpolitischen Aktivität im Parlament eine bewusste Abstützung finden muss. Im Volk muss sie ein Minimum an Erklärbarkeit erreichen. Darüber steht aber die Verfolgung unserer nationalen Interessen als eigentliches Ziel. Sie haben deutlich gemacht, dass bei der Reisetätigkeit einer sorgfältigen Vorbereitung in der Sache, der Information in den Kommissionen und der Öffentlichkeit hohe Priorität zukommt. Auch die Auswertung der Reisen im Nachhinein bildet einen Teil der Politik.

Wenn wir die Grundsätze beurteilen, ist anzuerkennen, dass eine Reise des Aussenministers in diese Länder ohne konkrete, greifbare Interessenverfolgung, sondern um sich ein persönliches Bild der Lage zu machen, einen Teil unserer Interessenwahrung bildet. Eine solche "Frontaufklärung" mag von Zeit zu Zeit wichtig und bedeutungsvoll sein. Sie wird von unserer Kommission unterstützt, wenn die folgenden Komponenten mitbedacht werden:

- Die Interessen unseres Landes nach aussen.
- Die Ueberlegungen zu den Wirkungen der Reisen auf unser Land - im Sinne einer Rückwirkung.
- Die Prioritäten müssen auf Stufe Bundesrat gewertet werden. Die Auswahl der Länder und Regionen ist eine hohe Kunst, für die die Regierung die Verantwortung zu tragen hat.

3. Die Kommissionsarbeit: Mit dem heutigen Tag haben wir das Thema dieser Reisen und der damit verbundenen Kritiken und Pannen abgeschlossen. In Zukunft will die Kommission die laufende Politik mitverfolgen, Kritiken anbringen dürfen und müssen, das Ganze aber als konstruktive Zusammenarbeit verstehen. Der politische Konsens auf die grundsätzliche Ausrichtung unserer Aussenpolitik ist erforderlich. In Detailfragen, in Fragen der Methoden dürfen aber völlige Meinungsfreiheit und Unterschiedlichkeit der Auffassungen bestehen.

Hier kann es keine Mehrheitsbeschlüsse geben, die die bundesrätliche Politik festnageln sollen. Erforderlich ist ab und zu eine sorgfältige Berücksichtigung des Timing. Es ist deutlich geworden, dass während einer Reise die Kritik im eigenen Land und die Kritik von fernen Territorien ans eigene Land nur in sorgfältiger Abwägung - sogar des politischen Gewissens - erfolgen soll. Innerhalb der Kommission dürfen aber keine Grenzen gesetzt werden. Unsere Kommission hat heute wieder einmal mehr zum Ausdruck gebracht, dass wir der Sache verpflichtet sind. Wir sind uns auch in der Aussenpolitik bewusst, dass auf die Stimmung des Volkes Rücksicht genommen werden muss,

es gehört aber zu unserer Führungsverantwortung, diese Stimmung durch Information und Stellungnahmen auch zu ändern.

Wir müssen Vorsicht walten lassen und nicht selber Gefangene der Pressepublikationen werden. Die publizierte Meinung darf unsere eigene Tätigkeit nicht mitbestimmen. Wir haben eine höhere Verantwortung.

Findet die Grundtendenz meiner Zusammenfassung die Zustimmung der Kommission? - Ihr Stillschweigen heisst Zustimmung.

3. Kurze Kommentare

3.1. Besuch von Staatssekretär Brunner in New York anlässlich der 40-Jahresfeier der Vereinten Nationen; allgemeine Eindrücke

M. Brunner: Le discours parle de lui-même. Il a été délibérément celui du représentant d'un pays qui ne fait pas partie de l'ONU. Nous n'avons pas voulu entrer en matière sur les différents sujets qui sont à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Il aurait été un peu outrecoisant de notre part de nous comporter comme si nous étions déjà membre de l'ONU.

Cependant, il fallait quant même, puisque nous étions invité, parler, nous présenter et rappeler à tous les 159 Etats membres ce que nous sommes, quels sont les différents éléments qui guident notre politique étrangère et notre politique générale et indiquer les points forts qui nous intéressent parmi ceux que traitent les Nations Unies.

Après mon allocution, j'ai tenu une conférence de presse au cours de laquelle un certain nombre de questions m'ont été posées. D'autre part, j'ai rendu visite au président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général de l'ONU. Ce dernier a fait de lui-même un tour d'horizon des différents points qu'il traite personnellement sur le plan international. Il m'a également posé des questions sur notre action dans certains conflits dans lesquels nous sommes engagée comme puissance protectrice et tout naturellement, on en est arrivé à parler de la candidature de M. Jean-Pierre Hocké au poste de Haut-Commissaire aux réfugiés. Il m'a fait part des difficultés que présente pour lui le choix d'un candidat. Plusieurs bons candidats de bons pays sont en lice et il a pris des contacts avec les principaux pays intéressés à ce poste pour connaître leur sentiment. Il ne veut pas subir une défaite devant l'Assemblée générale car la tradition veut que le candidat retenu par le Secrétaire général et présenté à

l'approbation de l'Assemblée générale soit généralement accepté sans discussion. Il semble qu'à l'heure actuelle, seuls un ou deux candidats entrent encore en ligne de compte, dont M. Hocké. J'ai ensuite profité de mon court séjour aux USA pour faire un saut à Washington dans la perspective du sommet Reagan-Gorbatchev, afin de préparer avec les responsables du Département d'Etat et de la Maison Blanche certains éléments du programme.

Affolter: Auf die Rede des Staatssekretärs vor der UNO war man gespannt, weil alle derartigen Erklärungen im Hinblick auf die Volksabstimmung über den UNO-Beitritt mit besonderem Interesse verfolgt werden. Diese aussergewöhnliche Situation schafft zahlreiche Klippen. Herr Brunner hat diese erfolgreich umschifft. Gleichwohl kam der Rede eine grosse Aussagekraft zu. Ich möchte ihm dafür meine Anerkennung aussprechen.

Mme Bauer: Dès lors que l'ensemble du Conseil fédéral est favorable à l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies, on peut imaginer que tous ses membres s'engageront en faveur de cette adhésion. Nous avons eu le privilège d'entendre à Genève plusieurs personnalités, dont M. Aubert, Mme Kopp et M. Brunner. Peut-on attendre de l'ensemble du Conseil fédéral un engagement dans ce sens, ce qui me semble extrêmement important?

M. Aubert: Nous avons établi, d'entente avec M. Friedrich, président du comité national, afin qu'il n'y ait pas double emploi, la liste de tous ceux qui nous demandent de faire des conférences et l'avons remise à la Chancellerie. Il s'agit souvent de groupements locaux et il est absolument impossible de mobiliser le Conseil fédéral dans une telle mesure.

Chaque conseiller fédéral a le choix des dates et des lieux où il désire s'exprimer. Je l'ai fait moi-même samedi dernier devant le Synode protestant suisse qui s'est réuni à La Chaux-de-Fonds.

Frau Meier Josi: Dürfte der schweizerischen Kandidatur für das Hochkommissariat für Flüchtlingsfragen das grösste Hindernis daraus erwachsen, dass wir schon zwei schweizerische Hochkommissare stellten?

M. Brunner: Cette question m'a été posée à mon retour de New-York. Ce n'est certainement pas un obstacle; c'est au contraire un bon point parce que les deux hauts-commissaires suisses qui ont été successivement en poste, les Ambassadeurs Lindt et Schnyder, ont laissé un excellent souvenir. Beau-

coup de gens souhaitent qu'on revienne à ce genre de candidat. L'obstacle résiderait plutôt dans le fait que tant les pays de la CEE que les pays nordiques, qui sont importants sur le plan des Nations Unies, veulent que ces postes quant ils doivent revenir à des Européens, soient occupés par leurs représentants. C'est un des problèmes qu'ont la Suisse et d'autres pays neutres: ils doivent faire face à une forte pression des pays de la Communauté et des pays nordiques, qui sont des groupes bien organisés au sein de l'ONU.

3.2. Dritte Konferenz der Vertragspartner zur Ueberprüfung des Abkommens über die Nichtverbreitung von Kernwaffen in Genf (27. 8. - 20. 9. 1985); Ergebnisse und Beurteilung aus schweizerischer Sicht

von Arx: Im Gegensatz zu 1980 war der diesjährigen Konferenz ein Erfolg beschieden und es liegt ein konkretes und inhaltsreiches Schlussdokument vor. Bei dieser Konferenz ging es nicht darum, den Vertrag zu ändern oder zu ergänzen, sondern darum, zu überprüfen, ob der Vertrag richtig eingehalten wurde und ob er richtig funktioniere.

Der Vertrag enthält drei Blöcke. Block 1 (Art. 1-3) enthält die eigentlichen Nonproliferationsbestimmungen. Der zweite ist der Entschädigungs- oder Kompensationsblock und betrifft die friedliche Zusammenarbeit im nuklearen Bereich. Artikel 5, die friedlichen Kernsprengkörper für Tunnel- oder Kanalbauten, steht heute nicht mehr zur Debatte, hier können konventionelle Sprengstoffe eingesetzt werden. Artikel 6 ist der Abrüstungsartikel. Der dritte Block enthält die administrativen, vertraglichen Bestimmungen.

Die Nonproliferations-Bestimmungen sind eindeutig eingehalten worden. Die Kontrolle der Internationalen Atomenergieagentur hat funktioniert. Nicht ganz geklappt hat der zweite Block.

Hier stossen wir hie und da auf Hindernisse in der Zusammenarbeit mit andern Staaten, indem sie die nötigen Bewilligungen nicht rechtzeitig erteilen. Vor allem bei Artikel 4 und 6 sind Kritiken laut geworden. Artikel 6 schreibt den dem Vertrag angehörenden Kernwaffenstaaten vor, in gutem Treu und Glauben ihre Verhandlungen über die Beendigung des nuklearen Rüstens und über die nukleare Abrüstung weiter zu führen. Formell haben diese Staaten zwar verhandelt, materiell hat sich aber kein Resultat ergeben. Die Kernwaffenstaaten kamen hier schwer unter Beschuss. Sie haben zugesichert, innert Kürze wieder Verhandlungen aufzunehmen, um zu einem umfassenden Teststopp-Vertrag zu kommen. (Das Teststopp-Abkommen von 1963 umfasst geographisch nur Teilbereiche, den Weltraum, die Atmosphäre und Unterwasserexplosionen.)

Wir haben zu drei Punkten Papiere eingereicht; zu Artikel 4, dort haben wir unsere Rechte verteidigt; zu Artikel 6, dort haben wir die Grossmächte ermahnt, endlich materielle Schritte zu tätigen; und dann haben wir auch unser altes Steckenpferd, die friedliche Streiterledigung, wieder eingebracht. Die beiden ersten Papiere sind fast vollständig in das Schlussdokument aufgenommen, das dritte ist jedoch nur erwähnt worden.

Von unserer Seite aus darf die Konferenz als Erfolg bezeichnet werden. Der Vertrag an sich wurde nie kritisiert, nur die Durchführung einzelner Artikel. Der Vertrag und das mit ihm verbundene Kontrollsystem sind nach wie vor die internationalen Eckpfeiler des ganzen Nuklear- und Nonproliferationswesens. Ohne diesen Vertrag gäbe es keine internationale Zusammenarbeit in diesem Bereich.

Chef der internationalen Kontrollbehörden in Wien ist ein Schweizer, Dr. Peter Tempus.

Der Präsident erinnert daran, dass die Genehmigung dieses Vertrages im Parlament sehr umstritten war. Deshalb erfüllt dieser Rapport mit Befriedigung.

Mme Bauer: J'aimerais poser deux questions à M. von Arx. Hier soir, dans ses commentaires sur la rencontre des deux Grands, un journaliste a regretté qu'ils ne se soient pas mis d'accord au moins sur l'arrêt des essais nucléaires. Vous avez participé à cette conférence. Avez-vous le sentiment qu'on est encore loin d'un tel accord ou s'il y a quelque espoir à cet égard?

D'autre part, vous avez émis une conclusion assez optimiste concernant la Troisième conférence de réexamen du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Or, une hypothèque très lourde pèse tout de même sur cette conférence; c'est le nombre croissant de nations qui possèdent la bombe atomique et dont certaines n'ont pas signé le traité de non-prolifération, et cela nous préoccupe au plus haut point. J'ai interpellé le Conseil fédéral au sujet de la participation de la Suisse à la prolifération atomique puisqu'elle vend des technologies sensibles. Au cours d'une émission à la TV romande qui a fait grand bruit, il a été fait état de la vente par certaines entreprises suisses de telles technologies à des pays tels que l'Afrique du Sud, le Pakistan et l'Argentine. Il me semble que, dans votre rapport très optimiste, vous ayez tendance à négliger les préoccupations qui sont exprimées à cet égard même dans la grande presse.

von Arx: Alle drei dem Vertrag angehörenden Kernwaffenstaaten (USA, GB, UdSSR) haben im Schlussdokument - schriftlich fest-

gelegt - versprochen, die Verhandlungen demnächst wieder aufzunehmen. An der Konferenz nicht durchgekommen ist das sogenannte Moratorium: Die Sowjetunion hatte es einseitig angekündigt, Grossbritannien und die USA sind aber nicht darauf eingetreten. Das war ein sehr geschickter Propagandaschachzug der Russen, auf den sie dann hinweisen konnten, als im Zusammenhang mit Artikel 6 Kritiken laut wurden.

Wir dürfen davon ausgehen, dass die Verhandlungen in nächster Zeit aufgenommen werden. Einfach werden sie nicht sein, wir dürfen jedoch Hoffnungen haben.

Ob Südafrika, Israel, Indien oder Pakistan Atomwaffen besitzen, sind Behauptungen. Die Schweiz hat nie ein Listengut - die Listengüter werden international festgesetzt - an irgend ein Land geschickt, ohne dass die nötigen Nonproliferations-Garantien vom Empfängerstaat ausgegeben worden wären. An Argentinien sind zwei Diesel-Motoren verkauft worden. Das war nichts spezifisch Nukleares!

Mme Bauer: Vous avez tout de même eu connaissance de la contribution apportée par des entreprises suisses à la fabrication de la bombe en Argentine sous le régime de la dictature. Lors d'une expertise récente demandée par le Congrès des Etats-Unis, certains experts dont l'audition a été sollicitée par le Congrès ont accusé nommément la Suisse. C'est là un aspect très préoccupant du problème auquel je vous serais reconnaissante d'être très attentifs. J'attends avec intérêt la réponse à ma question ordinaire, basée, je le répète, sur les déclarations d'experts américains qui ont témoigné au sujet de l'acquisition par l'Argentine de la bombe atomique, à laquelle aurait contribué notamment certaines maisons suisses. Je pense qu'on ne sera jamais assez strict à cet égard.

von Arx: Wir haben diese drei amerikanischen Experten in Genf getroffen und mit ihnen gesprochen. Sie haben uns gegenüber alle ihre Behauptungen zurückgenommen!

Frau Meier Josi: Hin und wieder entstehen Verwirrungen zwischen Bestimmungen über strategische Technologietransfers West-Ost und den Nonproliferations-Bestimmungen. Könnte uns kurz die Unterscheidung in Erinnerung gerufen werden?

von Arx: Für die strategischen Exporte ist das BAWI zuständig. Generell gesagt, können sich die Güter überschneiden. Wir haben die Listen für die nuklearen Güter, die wir nur exportieren dürfen, wenn uns der Empfängerstaat die nötigen völkerrechtlich verbindlichen Nonproliferations-Garantien gewährt.

Daneben haben wir andere Exportbestimmungen, die wir absolut autonom handhaben. Es ist möglich, dass Güter auf beiden Listen stehen. Sie werden aber immer separat kontrolliert; die Bedingungen beider Listen müssen eingehalten werden. Wir behandeln die Nonproliferationsgüterliste zusammen mit dem Bundesamt für Energiewirtschaft, während das BAWI diejenige über die strategischen Güter behandelt. Wir sind immer in Kontakt.

3.3. Aussenministerkonferenz der blockfreien Staaten von Luanda (2. - 7. 8. 1985); Stand und weitere Entwicklung der Bewegung

M. Muheim: Je rappelle que la Suisse participe aussi à ces réunions en tant qu'invitée. Je précise que les invités ne prennent pas la parole alors que les observateurs se prononcent sur les sujets figurant à l'ordre du jour.

Ces réunions présentent pour notre pays un très grand intérêt. D'abord, elles nous permettent de suivre de très près les débats politiques et économiques au sein du Tiers-monde. De plus en plus, ces réunions des pays non alignés sont comme l'antichambre de l'ONU. Il est donc très important pour nous d'être présent et d'avoir des contacts avec des délégations et des délégués des différents pays du tiers-monde. En l'an 2000, ils représenteront le 80 pour cent de la population mondiale. Ensuite, ces réunions nous permettent de traiter avec les délégations de sujets d'un intérêt tout à fait direct pour la Suisse. Lors de la réunion au niveau ministériel du Bureau de coordination du Mouvement en avril à Delhi, j'ai pu commencer notre action concernant l'UNESCO. J'ai eu des discussions avec pas loin de 30 ministres ou chefs de délégations pour leur faire connaître nos vues, qui ont été extrêmement bien accueillies. D'autre part, à la conférence ministérielle de Luanda, j'ai pu poursuivre cette action et commencer notre "lobbying" en faveur de la candidature de M. Hocké au poste de Haut-Commissaire pour les réfugiés. M. Hocké était là pour le CICR, ce qui m'a donné l'occasion de le présenter personnellement en tant que candidat de la Suisse à plus de 20 ministres des affaires étrangères, avec lesquels nous avons eu des entretiens approfondis sur le problème des réfugiés et sur notre candidature. Cela a été le début d'une action très importante, qui s'est poursuivie ensuite à New-York pendant l'Assemblée générale.

Le Mouvement lui-même est toujours divisé en plusieurs tendances. Cette fois-ci, le débat s'est cristallisé autour de la question de savoir qui aurait la prochaine présidence du Mouvement. C'est un poste très important parce que le président détermine dans une très large mesure l'orientation politique du Mouvement. L'Irak devait reprendre la présidence

I
 après Cuba mais il y a renoncé en raison du conflit avec l'Iran. L'Inde a été choisie à titre de solution de compromis et de transition. Maintenant, on se trouve en présence de trois candidatures officielles: la Corée du Nord, la Libye et la Syrie. Ces candidatures ont donné lieu à de très fortes tensions entre Cuba, qui appuyait les extrémistes, et la Yougoslavie, qui représentait la tendance modérée et veut ramener le Mouvement au véritable non-alignement. Finalement, la Yougoslavie, qui aurait volontiers accepté la présidence, ne l'a pas obtenue et c'est le Zimbabwe qui assumera la présidence du Mouvement au cours des mois à venir. Cela montre une fois de plus, aussi bien sur le plan général que sur le plan de nos contacts bilatéraux, que le tiers-monde est loin d'être un bloc monolithique, qu'il y a au sein des pays non alignés des clivages politiques et sociaux et que les opinions diffèrent énormément. Nous devons en tenir compte dans nos contacts, différencier notre action, intensifier le dialogue. C'est très important pour l'avenir. Certains fruits ont déjà pu être recueillis. Par exemple, j'ai eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères de Jordanie un mois avant la conférence générale de Sofia. Il s'est trouvé qu'un Jordanien était président de la Conférence générale et devait donc faire le discours d'ouverture. Le ministre des affaires étrangères m'avait assuré qu'il prendrait contact avec lui pour lui faire part de nos vues, que le ministre lui-même endossait, et le résultat en a été que le discours du président de la Conférence à Sofia a été beaucoup plus modéré qu'on pouvait le craindre sur la base de ses déclarations antérieures. Ce simple exemple montre qu'il y a parfois des effets immédiats, mais nous devons entreprendre une action à long terme pour développer nos contacts et nos consultations avec les pays du tiers-monde.

Der Präsident stellt die Frage der Presseinformation zur Diskussion: Nach einer kurzen Diskussion beschliesst die Kommission, dem Wunsch der Presse zu entsprechen und eine Pressekonferenz durchzuführen.

Berichterstatter: Präsident Muheim

7. Verschiedenes

Hänsenberger: Ich habe dieser Kommission nun sechs Jahre angehört und möchte noch ein Wort des Dankes an unsern Präsidenten richten: Franz Muheim hat versucht, die Aufgaben dieser Kommission besser zu definieren, die Aussenpolitik des Departementes zu begleiten und die Arbeit der Kommission zu verbessern. Er hat die Stellung dieser Kommission deutlich verstärkt. Er ist vom richtigen Ziel ausgegangen: Die Verstärkung des

Interesses des Schweizer Volkes für die Aussenpolitik beginnt im Parlament, und was von dort ausgehen soll, muss in der Kommission seinen Anfang nehmen.

Bewundert habe ich immer die barocke Sprachfülle unseres Präsidenten, aber auch seine bodennahen, praktisch wirksamen und durchgezogenen Anregungen und Beschlüsse für unsere Kommissionsarbeit: Er hat die Sitzungen ein Jahr im voraus geplant, was die Präsenz in der Kommission deutlich verbesserte. Er hat die zweitägigen Sitzungen eingeführt, was uns vom zeitlichen Druck befreite. Er hat jede Sitzung mit Bundesrat und Departement persönlich vorbereitet und für die Unterlagen und Dokumentationen gesorgt. Er hat Arbeitspapiere verfasst, aus denen sogar Richtlinien entstanden sind etc.

Niemand liest je alte Protokolle; diese nun in der AAK gemachten Erfahrungen sollten aber nicht verloren gehen. Ich möchte meiner Hoffnung Ausdruck geben, dass die Arbeit Präsident Muheims fortgeführt wird und dass H. Aebi bereit ist, diese Erfahrungen weiterzutragen, ist es doch die Aufgabe eines ständigen Sekretärs einer Kommission, die Wirksamkeit des Parlamentes zu verstärken.

Frau Meier Josi: Ich kann die Dankesworte Kollege Hänsenbergers nur unterstreichen. Danken möchte ich vor allem für die sorgfältige Vorbereitung unserer Sitzungen, die kaum in einer Kommission so wichtig ist wie in derjenigen für auswärtige Angelegenheiten. Ein Teil unserer Arbeit kann ja nicht ins Parlament getragen werden. Wir müssen gewisse Informationen sozusagen stellvertretend entgegennehmen. Unsere Rolle als "Puffer" im Dialog zwischen Volk und Regierung können wir nur dann wahrnehmen, wenn unsere Sitzungen intensiv und gründlich vorbereitet werden; diese Aufgabe hat unser Präsident in hervorragender Art und Weise wahrgenommen. Dafür gebührt ihm ein besonderer Dank.

M. Aubert, conseiller fédéral: J'aimerais joindre mes félicitations à celles qui vous ont été adressées, monsieur le Président. Je tiens à vous féliciter très chaleureusement pour le travail extraordinaire que vous avez accompli à la tête de cette commission. Moi aussi, j'ai vécu plusieurs présidents de commission. Je ne dirai pas lequel a été le meilleur.

Je voudrais aussi remercier Mme Bauer et M. Hänsenberger, ainsi que MM. Gadiant et Debétaz, auxquels je vous prie de transmettre mes remerciements. Je regrette que les uns et les autres vous deviez, pour des questions de règlement, quitter cette commission. S'il était possible de prolonger un peu votre mandat, j'en serais extrêmement heureux.

Je tiens à vous remercier de votre participation et des contacts vraiment remarquables que j'ai eus avec votre commission au cours de ces deux dernières années. Merci, monsieur le Président; vous en êtes le principal artisan.

Quant à la continuité de l'oeuvre accomplie par M. le président Muheim, je crois qu'elle est assurée. Son successeur est aussi un parlementaire chevronné et un grand connaisseur des affaires étrangères. Je crois donc que nous ne devons pas trop craindre une rupture dans la continuité de l'action de la Commission des affaires étrangères. Merci encore.

Präsident: Mit dem Dank an den Departementschef und seine Mitarbeiter schliesse ich die Sitzung.

Schluss der Sitzung: 12.20 Uhr